République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉES MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts

- **Commissions Centrales**
  Central Tenders Boards
- **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 1
- **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence **http://armp.cm**, et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	10	INFRASTRUCTURE	28	SANTE PUBLIQUE	02		
ECONOMIE	05	RURAL	16	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04		
ADMINISTRATION	03	ENERGIE	01	GOUVERNANCE PUBLIQUE	07		

N° 1878
30 Aout 2019
30 August 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	08/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN DOUBLE DALOT SUR MAYO DAMPA AU QUARTIER DOMAYO-MINDIF
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	18-09-2019
2	**Reference**	009/AONO/C-YABASSI/CDPM/2019 DU 27 AOUT 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C-YABASSI/CDPM/2019 DU 27 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A NDOGBELE DANS LA COMMUNE DE YABASSI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-09-2019
3	**Reference**	019/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-09-2019
4	**Reference**	020/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) ELECTROPOMPES POUR LE CHARGEMENT VRAC AU CENTRE EMPLISSEUR GAZ DE BONABERI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-09-2019
5	**Reference**	021/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIEL DE CHAUDRONNERIE, DE TUYAUTERIE ET D'UNE CENTRALE HYDRAULIQUE POUR LES TRAVAUX DE REVAMPING DU RESEAU D'ALIMENTATION GPL AU CENTRE EMPLISSEUR GAZ DE BONABERI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-09-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	022/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A LA REFONTE DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU DE CERTAINS SITES DE LA SCDP DE DOUALA ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION UNIFIEE SUR IP SUR L'ENSEMBLE DES SITES DE LA SCDP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-09-2019
7	**Reference**	023/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES LICENCES POUR LE PARC INFORMATIQUE ET LA MIGRATION DES SERVEURS VERS WINDOWS SERVER 2016FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-09-2019
8	**Reference**	001/AONO/BIS/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 29/08/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 29/08/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-09-2019
9	**Reference**	002/AONO/BIS/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 29/08/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 BIS/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 29/08/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-09-2019
10	**Reference**	007/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 19 AOUT 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 19 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE POTABILISATION D'EAU A PK 21 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-09-2019
11	**Reference**	02/DC/CMBMO/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CMBMO/CIPM/2019 DU 09/08/2019 POUR LA LIVRAISON DU PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-09-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	009/DC/C-MINDIF/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE DE MINDIF. REGION DE L'EXTREME NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) EXERCICE : 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-09-2019
13	**Reference**	001/ACNO/CAN-2/CIPM/2019 DU 27/08/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°001/ACNO/CAN-2/CIPM/2019 DU 27/08/2019 LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRESPUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP- EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-09-2019
14	**Reference**	02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2019 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2019 DU 26 AOUT 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-09-2019
15	**Reference**	01/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2019 DU 2 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2019 DU 26 AOUT 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D' ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLÉ DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA,« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET FEICOM 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-09-2019
16	**Reference**	003/DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE COTATION N°003/ DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2019 DU28/08/2019EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMOAUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMODANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL À MANIFESTATION POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-09-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	N°33/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°33/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 22 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA POURSUITE ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ À NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 29/05/2019 FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°005 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°005PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 DU 04 JUILLET 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	N° 16/CRP/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 16/CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 18 – 06 – 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : TRONCON BIKOE-NKOLFOLO (2KM) ET MEKOM – OKOULKOUTOU – NKOBISSEGUE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	N°005/C/C0B/ CIPM/ 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	COMMUNIQUE N°04 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°04 D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
22	**Reference**	011/2019/DM/C-MDLE/SG/STADU DU 01/06/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/2019/DM/C-MDLE/SG/STADU DU 1ER JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°09/AONO/SG/ADU/CM°DLE/CIPM/MAYO-DARLE/2019 DU 25/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO DARLE DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	N° 2042-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 07/08/2019 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A N° 2042-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	N° 2029-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2029-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE COLMATAGE DES FISSURES ET DE RAFRAICHISSEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE L'AÉROPORT DE BAMENDA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	N°31/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°31/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 22 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 16 POINTS D'EAU DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 14/06/2019 FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	N° 14 /CRP/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 14 /CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 23/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
27	**Reference**	N° 006/CRP/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 006/CRP/CAFAN/SG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 23-05-2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.LOT 1 : LOCALITE DE NLONG ; LOT 2 : LOCALITE DE MVOM. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	COMMUNIQUÉ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/APN/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POURLA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES DE SERVICE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EXERCICES 2019
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	N°007/C/C0B/ CIPM/ 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	N°007/D/ C0B/ CIPM/ 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°007/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	N° 2028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NO 03/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 27/05/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	COMMUNIQUÉ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE COMMUNIQUE N° 179/C/CUY/CIPM/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°85/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 10/06/2019, POUR SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
33	**Reference**	COMMUNIQUÉ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEDECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2019 DU 14/03/2019 POUR LA REHABILITATION DU GROS OEUVRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	047/L/SG/SAG/C.EV/2019 Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA A MESSIEURS LES SOUMISSIONNAIRES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	004/C/C/PJA/SG/2019 du 28/08/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°004/C/C/PJA/SG/2019 DU 28/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION:DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	005/C/C/PJA/SG/2019 du 28/08/25019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°005/C/C/PJA/SG/2019 DU 28/08/25019 PORTANT ATTRIBUTION:DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2009 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	17/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°17/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/DG/SVCIPM-SCDP/2019 RELATIF À L'ÉLABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION INTÉGRÉE « ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING » ERP
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	14/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°014/AOIR/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ÉTUDES, SUPERVISION ET CONTRÔLE DES TRAVAUX) POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX BACS DE 10 000M3 CHACUN POUR LE STOCKAGE DU GAS-OIL DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP DE BAFOUSSAM (LOTI)) ET DE NSAM À YAOUNDÉ (LOT2).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
39	**Reference**	16/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°16/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/20 1 9 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS (GES) AU DÉPÔT SCDP DE BERTOUA, LE REMPLACEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS (GES) AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA..
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	15/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°15/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES MOTOPOMPES INCENDIE (GMPI) DE 350 M3/H À 12 BAR DE TYPE THERMIQUE (SELON STANDARD NFPA 20 OU ÉQUIVALENT) DONT DEUX (02) AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM ET UN (01) AU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	N° 01/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/19 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C.MFOU/CIPM/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ À NKOLNDAI, DANS LA COMMUNE DE MFOU. EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	N° 007 ADM/CIPM/FR/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 007ADM/CIPM/FR/2019DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/FR/CIPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR NUMÉRIQUE AU FONDS ROUTIER
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	N°__07__/C/CNTK/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° __07__/C/CNTK/SG/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019RELATIF A LA PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°_02_/DCO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU _07/06/2019_EN PROCEDURE D'URGENCE POUR FABRICATION DES TABLES BANC DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP-MINDEVEL -EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
45	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	N°005/C/C0B/ CIPM/ 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	COMMUNIQUE N°04 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°04 D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
48	**Reference**	N° 2042-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 07/08/2019 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A N° 2042-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	N° 001/C/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019DU 27AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FODECC/2019 DU 31 JUILLET 2019 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE DES EXERCICES 2020,2021 ET 2022 DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	N° 2029-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2029-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE COLMATAGE DES FISSURES ET DE RAFRAICHISSEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE L'AÉROPORT DE BAMENDA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
51	**Reference**	N° 001/C/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019DU 27AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/FODECC/2019 DU 31 JUILLET 2019 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR LE COMMISSARIAT AUX COMPTES DES EXERCICES 2019,2020 ,2021 2022,2023ET 2024 DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	N°007/C/C0B/ CIPM/ 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	N°007/D/ C0B/ CIPM/ 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°007/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	N° 2028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 2028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NO 03/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 27/05/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	N° 007 ADM/CIPM/FR/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 007ADM/CIPM/FR/2019DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/FR/CIPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR NUMÉRIQUE AU FONDS ROUTIER
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	COMMUNIQUÉ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE COMMUNIQUE N° 179/C/CUY/CIPM/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°85/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 10/06/2019, POUR SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
57	**Reference**	17/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°17/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/DG/SVCIPM-SCDP/2019 RELATIF À L'ÉLABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION INTÉGRÉE « ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING » ERP
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
58	**Reference**	14/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°014/AOIR/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ÉTUDES, SUPERVISION ET CONTRÔLE DES TRAVAUX) POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX BACS DE 10 000M3 CHACUN POUR LE STOCKAGE DU GAS-OIL DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP DE BAFOUSSAM (LOTI)) ET DE NSAM À YAOUNDÉ (LOT2).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	16/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°16/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/20 1 9 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS (GES) AU DÉPÔT SCDP DE BERTOUA, LE REMPLACEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS (GES) AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA..
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
60	**Reference**	15/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°15/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES MOTOPOMPES INCENDIE (GMPI) DE 350 M3/H À 12 BAR DE TYPE THERMIQUE (SELON STANDARD NFPA 20 OU ÉQUIVALENT) DONT DEUX (02) AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM ET UN (01) AU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRÉ.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
61	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
62	**Reference**	N° 0835 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0835 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS À L'ATELIER DE MAINTENANCE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
63	**Reference**	N° 0836-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0836-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE COLMATAGE DES FISSURES ET DE RAFRAICHISSEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE L'AÉROPORT DE BAMENDA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
64	**Reference**	N° 19/DM/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 19/DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX À AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
65	**Reference**	N° 6451 /APN/DG/CJ/CE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 6451 /APN/DG/CJ/CE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES DE SERVICE À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN)
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A
66	**Reference**	N° 20/DM/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 20/DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM EN DEUX LOTS, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
67	**Reference**	N°30/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC Lire
	Titre/objet	DECISION N°30/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 22 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA RÉHABILITATION DE 16 POINTS D'EAU DANS CERTAINES LOCALITÉ DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 14/06/2019 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
68	**Reference**	N° 047/DG/SIC/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 047/DG/SIC/2019 DU 28 AOUT 2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 DU 04 JUILLET 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
69	**Reference**	N° 21 /DM/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 21 /DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
70	**Reference**	N°001/D/C0B/ CIPM/ 2018 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2018 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
71	**Reference**	N°001/D/C0B/ CIPM/ 2018 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2018 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
72	**Reference**	17/DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°17/DA/DG/CM-SCDP/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	14/DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°14/DA/DG/CM-SCDP/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
74	**Reference**	15/DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°15/DA/DG/CM-SCDP/2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
75	**Reference**	16/DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°16/DA/DG/CM-SCDP/2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
76	**Reference**	N°19/_35_/DM/CNTK/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°19/_35_/DM/CNTK/SG DU 29/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°_02_/DCO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU _07/06/2019_EN PROCEDURE D'URGENCE POUR FABRICATION DES TABLES BANC DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
77	**Reference**	N°21/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°21/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019DU 28 AOÛT 2019 PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION N°14/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019, DU 13 MAI 2019 ; RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE POSE DE DEUX PASSAGES DES BUSES AU QUARTIER KONDORE-ENGONGJO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM & KIM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
78	**Reference**	N° 01/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/19 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C.MFOU/CIPM/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ À NKOLNDA I, DANS LA COMMUNE DE MFOU. EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
79	**Reference**	016/D/C/PJA/SG/2019 du 28/08/25019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°016/D/C/PJA/SG/2019 DU 28/08/25019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2009 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
80	**Reference**	015/D/C/PJA/SG/2019 du 28/08/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°015/D/C/PJA/SG/2019 DU 28/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
81	**Reference**	0013/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0013/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2019 DU 09/08/2019. PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 05 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LA CELLULE LOCALE DE SUIVI (CLS) DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES. «EN PROCEDURE D'URGENCE»
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
82	**Reference**	N°32/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC Lire
	Titre/objet	DECISION N°32/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 22 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA POURSUITE ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE À NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 29/05/2019 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
83	**Reference**	N° 002/ADM/FR/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002/ADM/FR/2019PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/FR/CIPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR NUMÉRIQUE AU FONDS ROUTIER
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
84	**Reference**	N°22/D/J1201/CNG/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°22/D/J1201/CNG/SG/2019 DU 21AOUT2019 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/COM-NGOUMOU-PNDP-/CDPM/MEFOU ET AKONO/2018, PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/R-CE/D-MAK/CNG/CDPM/2018 DU 20SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGON – OVANGOUL 1 (3,70KM) ET CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (DALOT SIMPLE DE 1,50 X 1,50M), DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE NGOUMOUFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE NGOUMOU
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
85	**Reference**	ADDITIF N°21 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°21 PROJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE ; DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 017/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2019 DU 02 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION DE : DOURGA BAMGUEL, CANTON DE KALLIAO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
86	**Reference**	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/CAY2/CIPM/CCDL/2019 DU 06 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION D'UN BATIMENT A USAGE DE TELE REFERENCEMENT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE REFERENCE DE YAOUNDE (COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II) ADDITIF N°001
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
87	**Reference**	ADDITIF N°01_/AD/J03.06 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01_/AD/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 RELATF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIMP/EMO/2019 DU 31/07/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE: NKENGUE, BIKOGO, NKOL-MBA, MBANEDOUMA, ET ELIG-MFOMO ; DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
88	**Reference**	ADDITIF N°02_/AD/J03.06/ Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02_/AD/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 RELATF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIMP/EMO/2019 DU 31/07/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
89	**Reference**	ADDITIF N°03_/AD/J03.06 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°03_/AD/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 RELATF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIMP/EMO/2019 DU 31/07/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) CENTRES DE SANTE DANS LES LOCALITES DE: NKENGUE, MBANEDOUMA, KOKODO, ENDAMA, ET KOMO ESSELE ; DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
90	**Reference**	ADDITIF N° 001 A/S 052/AOIO/PAD/CIPM-ICAE Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AOIO/PAD/CIPM-ICAE DU 14/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DU PAD.- LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
91	**Reference**	ADDITIF N° 002 A/S 057/AOIO/PAD/CIPM-ICAE Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 057/AOIO/PAD/CIPM-ICAE DU 01/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DU BALISEUR NYONG DU PAD.- LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
92	**Reference**	ADDITIF N° 002 A/S 047/AOIO/PAD/CIPM-ICAE Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 047/AOIO/PAD/CIPM-ICAE DU 28/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA VEDETTE HYDROGRAPHIQUE DU PAD.- LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
93	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DÉSIREUSES DE SOUMISSIONNER À LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 DU 10/07/2019 RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL BITUMÉ DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, PROGRAMME ANNUEL 2018-2019, QUE :
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MINDIF

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN DOUBLE DALOT SUR MAYO DAMPA AU QUARTIER DOMAYO-MINDIF

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 36468 036413522250

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année2019, le Maire de la Commune de Mindif, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mindif, un Appel d'Offres National Ouvert pour la Construction d'un double Dalot sur le Mayo DAMPA au quartier DOMAYO-Mindif.

2. Consistance des prestations

Les travauxcomprennent notamment :

• Installation du chantier ;

• Terrassements ;

• Assainissement et ouvrages ;

• Equipement et Divers

3. Cout Prévisionnel

27 777 700 (vingt-sept millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire **N°: 53 36468 036413522250 du MINTP**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Mindif, sis en face du marché de Mindif Tél : 694 99 36 00, 666 61 51 59 et 677 51 91 17, 696 05 93 78 et 663 116 390. Email oumsabdoul@gmail.com. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général ou auprès de l'Agent de Développement de la Commune de Mindif, Tél : 677 51 91 17ou 696 05 93 78 et 663116 390 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme, non remboursable, de **50000 (Cinquante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette municipale de Mindif.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du Bordereau des Prix unitaire et le cadre de détail quantitatif et estimatif et devra parvenir contre récépissé au Secrétariat général, sis en face du marché de Mindif, tel : 677 51 91 17, Email oumsabdoul@gamil.com au plus tard le **18 septembre 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, ENPROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN DOUBLE DALOT SUR MAYO DAMPA AU QUARTIER DOMAYO-MINDIF FINANCEMENT : Budget d'Investissement Publics (BIP) EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le RPAO précisant le montant de **555 000 cinq cent cinquante-cinq mille Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par leservice émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier del'Appel d'Offres. Elles doivent daterde moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date designature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **18 septembre 2019 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune deMindif dans la salle de délibérations de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence oula non-conformité d'une pièce administrative produite après 48 heures ;

2. Absence de la caution de soumission ;

3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4. L'absence dans "l'Offre technique" de tous les documents requis dans le DAO ;

5. Les Offres Techniques et Financières incomplètes seront rejetées ;

6. l'Omission d'un sous-détail de prix unitaires aux prix unitaires quantifiés dans "l'Offre financière" ;

7. Le Délai supérieur à trois (03) mois.

8. La note technique inférieure à 70% de oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur)..... oui/non

2. Le chiffre d'affaires des deux demières années..... oui/non

3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 10 millions FCFA.....oui/non

4. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires.....oui/non

5. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)..... oui/non

6. Les matériels essentiels et des équipements de sécurité.....oui/non

7. La Méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène).....oui/non

8. Le Planning (Ordonnancement, Cohérence entre rendement et matériel)

9. Le Planning d'approvisionnement en matériaux concordant avec le planning d'exécution des travaux (Granulats, Bois, Ciment).....oui/non

10. La Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).....oui/non

11. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe.....oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. **NB** : L'offre la moins disante sera appréciée en fonction de l'autorisation d'engagement dont le montant est de **27 777 700 (vinqt sept millions sept cent soixante-dix-sept sept cent) Francs CFA.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mindif. Les personnes à contacter : Le Secrétaire général de la commune de Mindif, Tél : 677 51 91 17, 666 615159 et 694 99 36 00 Email oumsabdoul@Qmail.com. L'Agent développement tel : 696059377 et 663116390. email : lepassang@gmail.com

MAROUA le 28 Aout 2019

Le MAITRE D'OUVRAGE

AHMADOU BAMANGA

COMMUNE DE YABASSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C-YABASSI/CDPM/2019 DU 27 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A NDOGBELE DANS LA COMMUNE DE YABASSI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A NDOGBELE DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (dix millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire ……

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **17 SEPTEMBRE 2019 à 11** heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D`URGENCE
N°009/AONO/C-YABASSI/CDPM/2019 DU 27 AOUT 2019
POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A NDOGBELE DANS LA COMMUNE DE YABASSI -
DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. **Financement : Budget d'Investissement Public**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de 200 000 (deux cent mille) de francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **17 SEPTEMBRE 2019** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, à la Commune de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (04 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/22 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 23 Aout 2019

Le MAIRE

MABOULA MBOYA Jacques

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
DF.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres national ouvertrelatif à l'entretien des espaces verts des sites de la SCDP de Yaoundé et de Douala.

2. Consistance des prestations

Les Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans les Termes De Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est toutes taxes comprises (TTC) de cent un million trois cent soixante-deux mille cinq cent francs (FCFA 101 362 500) reparti sur les deux (02) lots de manière suivante :

N° du lot	Désignation du lot	C
Lot n° 1	Site de Yaoundé : Dépôt de Nsam (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité) et Dépôt d'Olézoa.	
Lot n° 2	Site de Douala : Siège SCDP, Dépôt de Bessengué (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité), Dépôt de Mboppi, Dépôt de Fuel Deido, Dépôt de Port de Pêche, Dépôt de Bonabéri, Ecole à feu de Kendeck, Domiciles des Directeurs.	

4. Allotissement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en deux (02) lots répartis de la manière suivante :

N° du lot	Désignation du lot
Lot n° 1	Site de Yaoundé : Dépôt de Nsam (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité) et Dépôt d'Olézoa.
Lot n° 2	Site de Douala : Siège SCDP, Dépôt de Bessengué (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité), Dépôt de Mboppi, Dépôt de Fuel Deido, Dépôt de Port de Pêche, Dépôt de Bonabéri, Ecole à feu de KENDECK, Domiciles des Directeurs.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

6. Financement

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire DF.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1248), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 1248), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille francs (F CFA 75 000)** payable dans le compte N°335 988 intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP'' ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **17/09/2019** à **12h00 min** , heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 avec la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET DE DOUALA».
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois par lot repartis en trois (03) mois pour la tranche ferme en 2019 et neuf (09) mois pour la trance conditionnelle pour l'exercice 2020.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant trente (30) joursau-delà de la date originale de validité des offres, dont le montant par lot est fixé ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation du lot	C
Lot n° 1	Site de Yaoundé : Dépôt de Nsam (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité) et Dépôt d'Olézoa	u
Lot n° 2	Site de Douala : Siège SCDP, Dépôt de Bessengué (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité), Dépôt de Mboppi, Dépôt de Fuel Deido, Dépôt de Port de Pêche, Dépôt de Bonabéri, Ecole à feu de Kendeck, Domiciles des Directeurs.	r

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.
L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **17/09/2019** à **13h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP dans la Salle de Conférences située au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif.

Offre technique

- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'une information financière dans l'offre technique.

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

-Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

-Devis Quantitatif et Estimatif (DQE);

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera par points et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE

Références du soumissionnaire	40Points
Moyens humains	26Points
Moyens matériels	10points
Méthodologie et planning d'exécution des prestations	14points
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	10Points
TOTAL	**100 Points**

Méthode de sélection
Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.
La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**
Sf étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.
Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.
Le score total est alors de : ST = 0.8St + 0.2Sf

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers conformément à l'article 50 al 1(b) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.
Tout soumissionnaire peut soumissionner pour plus d'un lot mais aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot. Chaque soumissionnaire devra préciser dans ce cas, sa préférence lors de la soumission.
Au cas où un même soumissionnaire arriverait en tête sur plus d'un lot, le suivant de chaque lot sera désigné adjudicataire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP sise au-dessus du Club House; Téléphone (237) 233 40 54 45 / n° de poste 1248.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) ELECTROPOMPES POUR LE CHARGEMENT VRAC AU CENTRE EMPLISSEUR GAZ DE BONABERI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
O01P1 ET G.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à **la fourniture de deux (02) électropompes pour le chargement vrac au Centre Emplisseur gaz de Bonaberi.**

2. Consistance des prestations

Les Fournitures comprennent notamment l'acquisition de deux (02) électropompes GPL pour le chargement vrac au **centre emplisseur gaz de BONABERI**.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est Toutes Taxes Comprises (TTC) de **quatre-vi**

4. Allotissement

Les Fournitures sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire O01P1 et G.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House, Tel : 233 40 54 45 ou 650 21 02 64 / Poste 1248.), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ou 650 21 02 64/ Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 1248), dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-dix mille francs (F CFA 70 000)** payable dans le compte N°**335988** intitulé " **Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **17/09/2019** à **14h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House) B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ou 650 21 02 64/Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 avec la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF

A LA FOURNITURE DE DEUX (02) ELECTROPOMPES POUR LE CHARGEMENT VRAC AU CENTRE EMPLISSEUR GAZ DE BONABERI».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des Fournitures objet du présent Appel d'Offres est de cent-vingt (120) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million neuf cent mille francs **(F CFA 1 900 000) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **17/09/2019** à **15h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au Club House de la SCDP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Non-obtention de 75 % à l'évaluation technique, soit la validation de 3 critères essentiels sur 4 ;

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes au modèle prescrit par le DAO :

-Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

-Devis Quantitatif Estimatif (DQE).

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine et la qualité des équipements	Oui/Non
Planning de livraison conforme au délai de livraison prescrit par le DAO	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House; Téléphone (237) 233 40 54 45 ou 650 21 02 64 / n° de poste 1248).

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIEL DE CHAUDRONNERIE, DE TUYAUTERIE ET D'UNE CENTRALE HYDRAULIQUE POUR LES TRAVAUX DE REVAMPING DU RESEAU D'ALIMENTATION GPL AU CENTRE EMPLISSEUR GAZ DE BONABERI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
O03P1 & G.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à **la fourniture de materiel de chaudronnerie, de tuyauterie et d'une centrale hydraulique pour les travaux de revamping du reseau d'alimentation gpl au Centre Emplisseur Gaz de BONABERI.**

2. Consistance des prestations

Les fournitures comprennent notamment : **la fourniture de materiel de chaudronnerie, de tuyauterie et d'une centrale hydraulique pour les travaux de revamping du reseau d'alimentation gpl au Centre Emplisseur Gaz de BONABERI.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est toutes taxes comprises de **deux cent trente-huit millions cinq cent mille francs (**F CFA **238 500 000).**

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire O03P1 & G.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House, Tel : 233 40 54 45 ou 650 21 02 64/ Poste 1248.), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House) B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ou 650 21 02 64/ Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 1248), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de deux cent **mille (F CFA 200 000)** payable dans le compte N°**335988** intitulé " **Compte Spécial CAS-ARMP**'' ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **19/09/2019 à 11h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House) B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ou 650 21 02 64/Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 avec la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIEL DE CHAUDRONNERIE, DE TUYAUTERIE ET D'UNE CENTRALE HYDRAULIQUE POUR LES TRAVAUX DE REVAMPING DU RESEAU D'ALIMENTATION GPL AU CENTRE EMPLISSEUR GAZ DE BONABERI»

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des matériels objets du présent appel d'offres est cent vingt (120) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre millions francs (F CFA 4 000 000)**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **19/09/2019** à **12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au Club House de la SCDP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;

Offre technique

- Non-obtention de 75 % des critères essentiels, soit la validation de 3 critères essentiels sur 4 ;

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

-Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

-Devis Quantitatif et Estimatif (DQE);

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivant :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine du matériel	Oui/Non
Planning et délais de livraison	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ; Téléphone (237) 233 40 54 45 ou 650 21 02 64 / n° de poste 1248.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A LA REFONTE DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU DE CERTAINS SITES DE LA SCDP DE DOUALA ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION UNIFIEE SUR IP SUR L'ENSEMBLE DES SITES DE LA SCDP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
I01A1 ET G.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif **à la refonte de l'infrastructure reseau de certains sites de la SCDP de Douala et la mise en place d'un systeme de communication unifiée sur IP sur l'ensemble des sites de la SCDP.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches suivantes :

Lot 1 :	● La mise en place d'un câblage réseau informatique et de courant ondulé normalisé conforme aux standards de la SCDP ; ● La fourniture et l'installation des prises informatiques et électriques ondulées ; ● La fourniture et la pose d'armoires de brassage ; ● Le brassage des câbles dans les panneaux de brassage ; ● Interconnexion de bâtiments par fibre optique.
Lot 2 :	● La fourniture, l'installation et la configuration d'une solution de communication unifiée ; ● La fourniture, l'installation et la configuration de téléphones IP ; ● La proposition et la mise en œuvre d'une architecture hiérarchisée codifiée du réseau avec la distinction claire des couches Core, Distribution et Accès ; ● La fourniture, l'installation et la configuration des équipements réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trois cent soixante-quinze millions sept cent mille francs (F CFA 375 700 000)** répartis ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION	COUT PR (EN FCFA
Lot 1	Travaux de refonte du câblage réseau informatique de certains sites de la SCDP de Douala	Cent cinq
Lot 2	Travaux de mise en place d'un système de communication unifiée sur IP sur l'ensemble des sites de la SCDP	Deux cent

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots tels que définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION
Lot 1	Travaux de refonte du câblage réseau informatique de certains sites de la SCDP de Douala
Lot 2	Travaux de mise en place d'un système de communication unifiée sur IP sur l'ensemble des sites de la SCDP

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire **I01A1 et G**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : 233 40 54 45, N° de Poste : 1248 ou 650 21 02 64), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45, N° de poste 1248 ou 650 21 02 64/Fax (237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille francs CFA (F CFA 150 000)** payable dans le compte **N°335 988** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **18/09/2019** à **10h00min** , heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45, N° de poste 1248 ou 650 21 02 64/Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A LA REFONTE DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU DANS CERTAINS SITES DE LA SCDP DE DOUALA ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION UNIFIEE SUR IP SUR L'ENSEMBLE DES SITES DE LA SCDP »

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Les délais maximum prévus par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres sont définis ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION	DELAI D'I
Lot 1	Travaux de refonte du câblage réseau informatique de certains sites de la SCDP de Douala	Cinq (05)
Lot 2	Travaux de mise en place d'un système de communication unifiée sur IP sur l'ensemble des sites de la SCDP	Trois (03)

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO **et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**, selon les lots ci-après :

N° LOT	DESIGNATION	CAUTION (EN FCFA
Lot 1	Travaux de refonte du câblage réseau informatique de certains sites de la SCDP de Douala	Trois milli
Lot 2	Travaux de mise en place d'un système de communication unifiée sur IP sur l'ensemble des sites de la SCDP	Quatre mi

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **18/09/2019** à **11h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à l'immeuble siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Non-obtention de 80 % des critères essentiels, soit la validation de 4 critères essentiels sur 5.

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivant :

- Références de l'Entreprise — Oui/Non
- Organisation / Méthodologie — Oui/Non
- Moyens humains — Oui/Non
- Conformité aux spécifications techniques — Oui/Non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché — Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.
Chaque entreprise peut soumissionner pour les deux lots, mais ne peut être attributaire que d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ; Téléphone (237) 233 40 54 45, N° de poste 1248 ou 650 21 02 64.
Visite de site
Une visite des sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES LICENCES POUR LE PARC INFORMATIQUE ET LA MIGRATION DES SERVEURS VERS WINDOWS SERVER 2016FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
I04G1 & G.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à **l'acquisition des licences pour le parc informatique et la migration des serveurs vers Windows Server 2016**.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres consistent en :

- l'acquisition des licences clients et serveurs Windows ;
- la migration des serveurs Windows Server 2008/2008 R2 (en fin de vie) vers la version 2016 ;
- la restructuration de l'annuaire Active Directory ;
- la formation des informaticiens de la SCDP pour la prise en main de l'infrastructure cible.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est toutes taxes comprises (TTC) de **soixante-sept millions trois cent quarante-cinq mille deux cent quarante-cinq francs (F CFA 67 345 245)**.

4. Allotissement

prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines de l'intégration des systèmes informatiques .

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP pour le compte de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire **I04G1 & G**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237) 233 40 54 45, N° de Poste : 1248 ou 650 21 02 64), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Club House. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, N° de Poste 1248 ou 650 21 02 64/Fax (+237) 233 40 47 96, dès publication du présent Avis contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante **mille francs (F CFA 50 000)** payable dans le compte **N°335 988** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **18/09/2019** à **12h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, N° de Poste 1248 ou 650 21 02 64, Fax (+237) 233 40 47 96 avec la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 28/08/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES LICENCES POUR LE PARC INFORMATIQUE ET LA MIGRATION DES SERVEURS VERS WINDOWS SERVER 2016 ».

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant d'**un million trois cent mille francs (F CFA 1 300 000)** et **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **18/09/2019** à **13h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP à l'immeuble siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Non-obtention de 80 % des critères essentiels, soit la validation de 4 critères essentiels sur 5 .

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'Entreprise Oui/No
- Organisation / Méthodologie Oui/No
- Moyens humains Oui/No
- Conformité aux spécifications techniques de la fourniture et des prestations Oui/No
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/No

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ; Téléphone (237) 233 40 54 45 , N° de poste 1248 ou 650 21 02 64.

Visite de site

Une visite du site (Datacenter de la SCDP) est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une déclaration sur l'honneur, signée par le soumissionnaire.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE PENJA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 29/08/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 641442 2254

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public Exercice 2019, Le Maire de Penja, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Penja, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres les grands corps d'état relatif à la rehabilitation et l'extension du réseau BT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt cinq millions (25 000 000)** de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine de construction des lignes électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT).

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, MINEE Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, B.P: 02 Penja ; Tel : ---------- ; e-mail : ----------, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja ; Tel : ----------; e-mail : ---------- dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Penja d'une somme non remboursable de **Quarante cinq mille (45 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Penja.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, au plus tard le **20/09/2019 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001bis/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20/09/2019** à**12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés à La salle de délibération de la Mairie de Penja.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
a) Absence de la caution de soumission ;
b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
f) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
Une soumission ;
Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
Le sous-détail des prix unitaires ;
j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels
a) Situation financière;
b) Expérience ;
c) Personnels;
d) Matériels.
Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **24 Oui /30 soit au moins 80 %** des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, **B.P : 02 Penja ; Tel : ---------- ; e-mail : ----------.**
Numéros verts :
Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

PENJA le 29 Aout 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 BIS/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 29/08/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 422 641442 2254

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public Exercice 2019, Le Maire de Penja, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Penja, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres les grands corps d'état relatif à la construction et l'extension des lignes MT et BT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt cinq millions (25 000 000)** de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine de construction des lignes électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT).

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, MINEE Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, B.P: 02 Penja ; Tel : ---------- ; e-mail : ----------, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja ; Tel : ----------; e-mail : ---------- dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Penja d'une somme non remboursable de **Quarante cinq mille (45 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Penja.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, au plus tard le **20/09/2019 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002 bis/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 29/09/2019
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20/09/2019** à**12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés à La salle de délibération de la Mairie de Penja.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
a) Absence de la caution de soumission ;
b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
f) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
Une soumission ;
Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
Le sous-détail des prix unitaires ;
j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels
a) Situation financière;
b) Expérience ;
c) Personnels;
d) Matériels.
Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **24 Oui /30 soit au moins 80 %** des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, **B.P : 02 Penja ; Tel : ---------- ; e-mail : ----------.**

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

PENJA le 29 Aout 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 19 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE POTABILISATION D'EAU A PK 21 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641409 2246

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert **en procédure d'urgence**, pour les travaux de construction d'une unité de potabilisation d'eau dans l'Arrondissement de Douala 3 ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

1. **TRAVAUX PREPARATOIRES**

1. **CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU SURELEVE**
2. **ACCESSOIRES**

1. **RÉSEAU DISTRIBUTION D'EAU**

1. **REALISATION DU FORAGE ET POTABILISATION**
2. **PRESTATIONS DIVERSES**

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de : **24 900 000 (vingt-quatre millions neuf cent mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursablede**quarante-cinq mille (45.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le **10 septembre 2019 à 14 *heures*** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 19 AOUT 2019
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE POTABILISATION D'EAU A PK 21 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard **le 10 septembre 2019 à 14 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1er étage, de l'hôtel de ville de Douala 3ème.
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **sous peine de rejet** de son offre, une caution de soumission de **Cinq cent mille (500.000)** Francs CFA par , établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.
Ces pièces devront **obligatoirement** dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel **d'Offres sera déclarée irrecevable ,** notamment, l'absence de ladite caution de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps,** à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage, **le 10 septembre 2019 à 15 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.
Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers

suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative (caution de soumission)
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur du non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et **détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :**

1. Présentation générale de l'Offre……....	Oui/non
1. Références techniques de l'entreprise ……	Oui/non
1. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ……...	Oui/non
1. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels……..	Oui/non
1. Méthodologie d'exécution ……	Oui/non
1. Capacité financière ……..……	Oui/non

Qualification Technique

Chaque critère est validée après satisfaction **de 70% au moins de ses sous-critères (au moins 3 à 50% pour 2 et 66% pour plus 3).**

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intègrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté **l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363.
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros ci-après : 88 20 06 06

DOUALA le 19 Aout 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

COMMUNE DE MBANKOMO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CMBMO/CIPM/2019 DU 09/08/2019 POUR LA LIVRAISON DU PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

DEMANDE DE CONSULTATION N°02/DC/CMBMO/CIPM/2019 du 09/08/2019
Relative à la fourniture du paquet minimum à la Mairie de Mbankomo dans le Département de la Mefou Akono, Région du Centre.
Dans le cadre de la mise en œuvre du **Budget d'investissements publics/Exercice 2019**, le Maire de la Commune de Mbankomo, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Mbankomo Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture du paquet minimum de la commune de Mbankomo en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

N°	Désignation du projet	Localité	Montant Prévisionnel en Fcfa
Lot unique	PAQUET MINIMUM	MAIRIE DE MBANKOMO	**11 000 500**

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.
Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service compétent de la Mairie de Mbankomo.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbankomo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt mille** (**20 000) francs CFA ,** auprès de la Recette municipale de Mbankomo.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Mbankomo, au plus tard le 03/09/**2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention
CONSULTATION N°02/DC/CMBMO/CIPM/2019 du 09/08/2019
Pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou Akono, Région du Centre.
***NB** : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du paquet minimum est de **60 jours** calendaire. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison, **date de signature de votre contrat**.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant 'de :' **deux cent vingt mille (220 000) de francs CFA,** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de Cotation.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **03 septembre 2019 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la mairie de Mbankomo, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Attribution

Le Maire, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la Demande de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (**90**) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires
Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service compétent de la mairie de Mbankomo au numéro : 698 07 37 53

YAOUNDE le 8 Aout 2019

Le MAIRE

ATANGANA JEAN BONAVENTURE

COMMUNE DE MINDIF

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE DE MINDIF. REGION DE L'EXTREME NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP) EXERCICE : 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 15197 02 641352 6114

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Mîndif envisage d'acquérir le paquet minimum ou fourniture pédagogique-scolaire destinés aux écoles primaires et maternelles de la Commune de Mindif.

2. Consistance des prestations

Les prestations de fourniture à exécuter regroupées en un lot unique consiste à la livraison du paquet minimum ou fourniture pédagogique-scolaire à la Commune de Mindif. Le détail desdits équipements est fixé en annexe du présent document.

3. Cout Prévisionnel

13 315 000 (treize millions trois cent quinze mille) FCFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les achats et livraisons du paquet minimum ou fourniture pédagogique-scolaire

6. Financement

Le présent projet sera financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) au titre de l'exercice 2019 sur l'imputation budgétaire **N° 53 15197 02 641352 6114** dont le cout prévionnel est de **13 315 000 (treize millions trois cent quinze mille) FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Mindif BP : 02 Tél : 694 99 36 00 et 696 05 93 77.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Mindif BP : 02 Tél : 694 99 36 00 et 696 05 93 77. contre versement d'une somme, non remboursable, de **15 000 (quinze millefrancs) CFA** payable auprès de la Recette Municipale de Mindif.

9. Remises des offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et déposées en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2019. Les offres porteront la mention suivante : **DEMANDE DE COTATION AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C MINDIF/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM OU LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE-SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE MINDIF**

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de fourniture du paquet minimum est fixé à **60 jours** calendaier, à compter de la date de notification, à la Commune de Mindif.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **266 300 F(deux cent soixante-six mille trois cent francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère cfiargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier de consultation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront remises au plus tard le **18 septembre à 10 heures** au secrétariat général de la Commune de Mindif et seront dépouillées le **18 septembre à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la dite commune

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités réquises.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

MAROUA le 28 Aout 2019

Le MAITRE D'OUVRAGE

AHMADOU BAMANGA

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°001/ACNO/CAN-2/CIPM/2019 DU 27/08/2019 LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRESPUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP- EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'exercice 2018, le Maire de la Commune Nkongsamba 2eme, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune Nkongsamba 2ème un Avis de consultation pour **la fourniture du paquet minimum aux écoles primairespubliques de la commune d'arrondissement de Nkongsambaerre,** Arrondissement de Nkongsamba 2ème, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent : l'essentiel du matériel didactique suivant le devis.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le Budget du MINEDUB, exercice 2019.

Désignation	Commune	Budget Provisionnel TTC	Délai :deux (02) mois
la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la commune d'arrondissement de Nkongsamba2ème, Arrondissement de Nkongsamba 2eme, Département du Moungo, Région du Littoral.	Nkongsamba Vile	5 263 000 (cinq millions deux cent soixante-trois mille) francs	Trente (30) jours

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Commune de Nkongsamba 2ème

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à Commune de Nkongsamba 2èm,Secrétariat particulier du 2ème

7. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme

AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°001/ACNO/CAN-2/CIPM/2019 DU 27/08/2019 LA FOURNITURE DU PAQ

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures, objet de la présente consultation est de trente (30) jours.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cent trente tro**
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites **en** originaux ou en copies
Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation (AC).
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de consultation sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et financières aura lieu le **17/09/2019 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passati
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

11. Critères d'évaluation

Principaux critères d'élimination

- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié du devis estimatif;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Faire partir des entreprises interdites de la commande publique ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux
- dans l'offre technique;
- Absence dans l'offre administrative de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché par l'entreprise durant les t

L'Autorité Contractante attribuera la Lettres-Commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions d

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba BP. Nkongs

COMMUNE DE MAYO-DARLE

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2019 DU 26 AOUT 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BIP 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mayo-Darlé, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la fourniture du Paquet Minimum dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de L' Adamaoua.

2. Cout Prévisionnel

Le coCit prévisionnel TTC est de **7 993 500 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cinq cent) francs CFA** pour chaque lot.

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le BUDGET d'Investissement Public 2019.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Mayo Darlé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Mayo Darlé.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2019 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Mayo Darlé (Secrétariat Général), au plus tard **le 20 Septembre 2019 à 09 heures** précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2019 DU 26 AOUT 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une copie certifiée conforme à l'original du titre de patente de l'exercice budgétaire 2019 ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.
- Une attestation de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- Une attestation de visite de site de livraison

N.B. : Toutes les pièces émimérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autrorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les descriptions techniques et détaillées des articles proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mayo Darlé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 20 Septembre 2019 à 10 heures** précises dans la Case Communautaire de Mayo-Darlé par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mayo- Darlé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

8. Critères d'évaluation

1- Principaux critères d'élimination
Ces critères sont les suivants :
- Absence d'une pièce administrative ;
- caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

2 -Principaux critères de Qualification
Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :
- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

EVALUATION DES OFFRES
La Commission Interne de Passation des Marchés de Mayo-Darlé procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :
A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
C) élaboration d'un tableau des offres.

9. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mayo Darlé, Téléphone : 677 92 96 38.

MAYO-DARLE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

GBEUNGBA TOULALE

COMMUNE DE MAYO-DARLE

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2019 DU 26 AOUT 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D' ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLÉ DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA,« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET FEICOM 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mayo-Darlé, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la fourniture de l'équipement médical au Centre Médical d'Arrondissement de MAYO-DARLÉ dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **17 000 000 (Dix Sept millions) francs CFA** pour chaque lot.

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'equipement objet de la présente Consultation est financé par le BUDGET FEICOM 2019

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Mayo Darlé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Mayo Darlé.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (06) exemplaires dont un (01) original etcinq (05) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif completde l'exercice 2019 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Mayo Darlé (Secrétariat Général), au plus tard **le 20 Septembre 2019 à 09 heures** précises etdevront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2019 DU 26 AOUT 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D' ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLÉ DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA,
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES
Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives
- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une copie certifiée conforme à l'original du titre de patente de l'exercice budgétaire 2019 ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.
- Une attestation de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- Une attestation de visite de site de livraison

N.B. : Toutes les pièces émimérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière
- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les descriptions techniques et détaillées des articles proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des
Marchés de Mayo Darlé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 20 Septembre 2019 à 10 heures** précises dans la Case Communautaire de Mayo-Darlé par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mayo-Darlé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

8. Critères d'évaluation

1- Principaux critères d'élimination
Ces critères sont les suivants :
- Absence d'une pièce administrative ;
- caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

2 -Principaux critères de Qualification
Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :
- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Mayo-Darlé procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :
A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
C) élaboration d'un tableau des offres.

9. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mayo Darlé, Téléphone : 677 92 96 88.

MAYO-DARLE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

GBEUNGBA TOULALE

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS DE COTATION N°003/ DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2019 DU28/08/2019EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMOAUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMODANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL À MANIFESTATION POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 15 197 02 641126 6114 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet, la fourniture du matériel didactique dans les établissements publics, primaires de la commune d'Elig-Mfomo, Arrondissement d'Elig-Mfomo, Département de la Lekié, Région du centre.

2. Consistance des prestations

CONSISTANCE DE L'OFFRE (liste du matériel)

N° LOT	DESIGNATION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES	Utés
	LOT 100 KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE	
101	Cahier de 144 pages (Niveau 3) de 80 gr	**Pqt**
102	Cahier de 144 pages (Niveau 2)de 80 gr	**Pqt**
103	Cahier de 144 pages (Niveau 1)de 80 gr	**Pqt**
104	Ardoise en Format A5	**U**
105	Paquet de Stylo à bille bleu de Marque BIC Christal	**U**
106	Paquet de Stylo à bille rouge de Marque BIC Christal	**U**
107	Paquet de crayon ordinaire B- 2B	**U**
108	Gomme de marque Mapped	**U**
109	Taille crayon de Marque Mapped	**U**
110	Règle graduée en couleur jaune; 50 cm de long	**U**
111	Carton de boîtes de craie Robercolor; en couleur	**U**
112	Carton de boîtes de craie Robercolor; en couleur blanche	**U**

113	Carton de cinq rames de papier 210x297 mm 70 gr	**U**
114	**Registres**	
114-1	Appel journalier, Importé	**U**
114-2	Transmission Importé	**U**
114-3	Courrier départ, Importé	**U**
114-4	Courrier arrivée, Importé	**U**
115	Agrafeuse, 8/4; pièce	**U**
116	Effaçoire avec manche en bois	**U**
117	Cahier de préparation, 80gr, 400 pages	**U**
118	Trombones , paquet de 1000	**U**
119	Boîte de corrector, BIC	**U**
120	Chemises cartonnés en paquet de 100, 180gr	**U**
121	Sous chemises en paquet de 250, 80gr	**U**
122	Enveloppes format A4 en paquet de 100	**U**
123	Enveloppes petit format A5 en paquet de 50	**U**
124	Compendim 1 m, pièce	**U**
125	Grande équerre pour tableau	**pièce**
126	Grand compas pour tableau	**pièce**
127	Boîte de Colle pour papier	**L**
128	Ardoisine en boîte	**U**
	LOT 200- KIT HYGIENE	
201	Savon, en morceau de 400gr	**U**
202	Eau de javel	**L**
203	Crésyl	**L**
204	Papier hygiènique, en rouleau de 48; Sita	**U**
205	Sceau plastique avec couvercle de 15 Litres	**U**
206	Chlore	**kg**
207	Bouilloire scarlett	**pièce**
208	Gobelets en plastique	**U**
209	Brouette de marque Tropic Orange	**U**

210	Râteau de marque Tropic	**U**
211	Pelle bèche de marque Tropic	**U**
212	Pelle ordinaire de marque Tropic	**U**
213	Sceau maçon en plastique	**U**
	LOT 300 BOÎTE A PHARMACIE	
301	Boîte à pharmacie complète	**U**

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine concerné.

4. Financement

La fourniture de ce matériel didactique (paquet minimum) est financée par le **BIP MINEDUB 2019**
Imputation : **53 15 197 02 641126 6114 821.**

5. Consultation du Dossier

Le présent dossier de Demande de Cotation est consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune d'Elig-Mfomo.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation est obtenu à la Mairie d'Elig-Mfomo dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (**15 000**) francs CFA payable à la recette Municipale de la Commune d'Elig-Mfomo.
Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies), et doivent être déposées sous enveloppe fermée cachetée, contre récépissé au Service des marchés de la Commune d'Elig-Mfomo, au plus tard le,**12/09/2019 à 12** heures précises, et devront porter la mention :
DEMANDE DE CONSULTATION
N°003/ DC /JO3.06/C-EMO/SG/CIPM /2019 du 28/08/2019
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de **quarante-cinq (45) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12/09/2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Elig-Mfomo.

10. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue. Toutefois, l'offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant trente (**30**) jours calendaires à partir de la date limite de dépôt des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sont obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune d'Elig-Mfomo Tel : 694 61 70 85/ 677 76 57 22

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUE N°33/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 22 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA POURSUITE ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ À NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 29/05/2019 FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Par Décision **DECISION N°32/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC du 22 AOUT 2019 et conformément aux dispositions de** l'appel d'Offre National Ouvert susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	DELAI (MOIS)	OBSERVATION
Poursuite et d'achèvement des travaux de construction d'une cité municipale à Ngoumou dans la commune de Ngoumou	ETS JOUVENCE MULTI SERVICES	04	**Eliminé plusieurs documents falsifiés dans l'offre technique**
	AC HORIZON SARL	04	**Eliminé absence de la capacité financière dans l'offre technique**
	PEACE AND JOY	04	**Eliminé plusieurs documents falsifiés dans l'offre technique**

L'appel d'Offre National Ouvert N°004/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 29/05/2019 relative à la poursuite et l'achèvement des travaux de construction d'une cité à Ngoumou dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre est déclaré **INFRUCTUEUX.**

NGOUMOU le 22 Aout 2019

Le MAIRE

AMIE ASSOUH ANTOINE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°005PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 DU 04 JUILLET 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint **N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 du 04 juillet 2019** pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la SIC, les résultats dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

CABINET RETENU			
Objet de la prestation	**Titulaire**	**Montant TTC FCFA par exercice social**	**Montant TTC FCFA pour trois (03) exercices sociaux renouvelables une (01) fois**
Recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la SIC	MAZARS CAMEROUN S.A B.P :3 791 Douala	26 122 630	78 367 890
	Suppléant	25 000 000	75 000 000
	CABINET OKALLA AHANDA & ASSOCIES BP :12 628 Douala		

CABINET NON RETENU		
N°	**CABINET**	**MOTIF D'ELIMINATION**
01	INSIGHT GESTION	73.5/100 Note technique inférieure à 80/100
02	CEAC	73.5/100 Note technique inférieure à 80/100
03	EXPERTS MAC CAMEROUN	70/100 Note technique inférieure à 80/100

Le responsable du Cabinet titulaire ou son mandataire est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission des cabinets non retenus sera enregistré et publié partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 16/CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 18 – 06 – 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : TRONCON BIKOE-NKOLFOLO (2KM) ET MEKOM – OKOULKOUTOU – NKOBISSEGUE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N° ___ /DM/CAFAN/SG/19 du 27 Août 2019, le Marché objet de la consultation sus visée **est attribué** au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	**Ets LA PAIX**	**25 929 093,93**	**Trois (03) mois**

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N° Lot	Entreprises	MOTIFS
Unique	**Ets ridlex services**	**Absence et non-conformité de pièce administrative**

Il est par conséquent invité à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés publics de la Mefou et Afamba. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

AFANLOUM le 28 Aout 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°005/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°005/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	**TITULAIRE: GROUPEMENT MBAKA SENIOR SARL – BON SERVISE SARL, BP : 8241-20238 Yaoundé, Tél ; 699 59 72 36 – 699 33 05 07**	**91 541 010 Francs CFA**	**91 541 010 Francs CFA**	**Offre jugée conforme et rece**

Le soumissionnaire : **GROUPEMENT MBAKA SENIOR SARL – BON SERVISE SARL, BP : 8241-20238 Yaoundé, Tél ; 699 59 – 699 33 05 07,** sont retenus pour les travaux de **d'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASS COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE** pour un montant TTC en **Francs CFA 91 541 01** (quatre-vingt-onze millions cinq cent quarante et un mille dix) pour un **délai de 120 (cent vingt) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui s à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°04 D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°04/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU23 AOUT 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	**TITULAIRE: ETS MOHAMADOU AMINOU ET FILS B.P. : 47 OBALA Tél. : (237) 674 60 97 66**	**19 496 385 Francs CFA**	**19 496 385 Francs CFA**	**Offre jugée conforme et rece**

Le soumissionnaire, LES **ETS MOHAMADOU AMINOU ET FILS B.P. : 47 OBALA Tél. : (237) 674 60 97 66,** sont re pour les travaux de **CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE** pour un montant TTC en **Francs CF 19 496 385** (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-seize mille trois cent quatre-vingt-cinq) Francs CFA pour un **délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui s à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE MAYO-DARLE

COMMUNIQUE N° 011/2019/DM/C-MDLE/SG/STADU DU 1ER JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°09/AONO/SG/ADU/CM°DLE/CIPM/MAYO-DARLE/2019 DU 25/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO DARLE DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des différents soumissionnaires et à l'opinion publique que les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe et un (01) bloc latrines a six (06) compartiments à L'Ecole Publique Bilingue De Mayo-Darlé, objet de l'avis d'appel d'offre de référence sus visé ont été attribué au soumissionnaire **ETS JUSTINE KOMGUEP.**

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera;/-

MAYO-DARLE le 2 Juillet 2019

Le MAIRE

GBEUNGBA TOULALE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 07/08/2019 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A N° 2042-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Les soumissionnaires préqualifiés ci-après, sont invités à assister à l'ouverture des offres financières de l'appel d'offres ci-dessus visé.

Lot 1 : Assurances globale dommages			
Rang	*Soumissionnaire*	*Notes*	*Observations*
1ier	*CHANAS ASSURANCES*	*95,64*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
2ième	*ZENITHE ASSURANCES*	*90,95*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
3ième	*AREA ASSURANCES*	*50,37*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*

Lot 2 : Assurances responsabilité civile assistance en escale			
Rang	*Soumissionnaire*	*Notes*	*Observations*
1ier	*ZENITHE ASSURANCES*	*93,05*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
2ième	*CHANAS ASSURANCES*	*81,34*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
3ième	*SAHAM ASSURANCES*	*60,6*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*
4ième	*AREA ASSURANCES*	*52,18*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*

Lot 3 : Assurances responsabilité civile exploitant des aérodromes			
Rang	*Soumissionnaire*	*Notes*	*Observations*
1ier	*ZENITHE ASSURANCES*	*91,05*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
2ième	*CHANAS ASSURANCES*	*77,34*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*
3ième	*SAHAM ASSURANCES*	*57,6*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*
4ième	*AREA ASSURANCES*	*55,18*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*

*Lesdits travaux débuteront le **jeudi 29 Août 2019** à partir de **10 heures** dans le bureau affecté à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.*

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2029-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE COLMATAGE DES FISSURES ET DE RAFRAICHISSEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE L'AÉROPORT DE BAMENDA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par**Décision N° 0836-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta**du **23 Août 2019** la lettre-commande relative à la Maitrise d'œuvre des travaux de colmatage des fissures et de rafraichissement du balisage diurne sur la piste d'atterrissage de l'Aéroport de Bamenda**,** est attribuée à la société **NEK CAMEROUN**, BP : 25 129 Yaoundé, Tél : 243 73 36 27/ 699 78 79 73,pour un montant de **Vingt-quatre millions neuf cent trente-quatre mille cinq cent soixante-seize (24 934 576) F CFA** toutes taxes comprises et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUE N°31/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 22 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 16 POINTS D'EAU DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 14/06/2019 FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Par Décision **DECISION N°30/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC du 22 AOUT 2019 et conformément aux dispositions de** l'appel d'Offre National Ouvert susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)	OBSERVATION
Projet de réhabilitation de 16 points d'eau dans certaines localités de la Commune de Ngoumou	**NACOCO**	15 836 400	04	Eliminé pour non satisfaction de 80% des critères essentiels conformément au pt 5, c critères éliminatoires de l'offre technique du RPAO
	ETS LES LIENS DU SOUVENIR	16 000 000 Rabais 6,25%	04	Eliminé pour non satisfaction de 80% des critères essentiels conformément au pt 5, c critères éliminatoires de l'offre technique du RPAO. Absence de la capacité financière dans l'offre technique
	AIR FORAGE SARL	15 989 040	04	**Adjudicataire**

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre commande.

NGOUMOU le 22 Aout 2019

Le MAIRE

AMIE ASSOUH ANTOINE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 14 /CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 23/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N° ___ /DM/CAFAN/SG/19 du 27 Août 2019, le Marché objet de la consultation sus visée **est attribué** au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	Ets OJM ACTIVITES	79 999 314	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N° Lot	Entreprises	MOTIFS
Unique	Ets ROC CONSULTING	Budget en dépassement du crédit alloué

Il est par conséquent invité à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés publics de la Mefou et Afamba. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

AFANLOUM le 28 Aout 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 006/CRP/CAFAN/SG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 23-05-2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.LOT 1 : LOCALITE DE NLONG ; LOT 2 : LOCALITE DE MVOM. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N° ___ /DM/CAFAN/SG/19 du 27 Août 2019, le Marché objet de la consultation sus visée **est attribué** au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
1 : NLONG	Ets PASSO BUSINESS EXCHANGER	7 992 731	Trois (03) mois
2 : mvom	Ets PASSO BUSINESS EXCHANGER	7 992 731	Trois (03) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

AFANLOUM le 28 Aout 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/APN/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POURLA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES DE SERVICE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EXERCICES 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Par décision n° 6451/APN/DG/CJ/CE du 27 aout 2019, l'entreprise CENTRAL MOTORS CAMEROUN a été retenue pour l'exécution du marché relatif à la fourniture de quatre (04) véhicules de service à l'Autorité Portuaire Nationale, exercice 2019, suite à l'appel d'offres n°02/AONO/APN/CIPM/2019 du 14 mai 2019, pour un montant total de 75.471.700 (soixante-quinze millions quatre cent soixante-onze mille sept cent) FCFA HTVA, soit 90.000.000 (quatre-vingt-dix millions) FCFA TTC.

Le délai d'éxécution des prestations est de trente (30) jours.

Ledit prestataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise Immeuble CAA 1er étage, boulevard du 20 mai 1972 Yaoundé (Tél : 22.23.73.16/22.23.73.17 Fax: 22.23.73.14) pour recevoir notification de la décision.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUMBA Josué

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°007/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°007/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT 1	**TITULAIRE: ETS EMILIO** **B.P. : 25050 YDE** **Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05**	**9 611 914 Francs CFA**	**9 611 914 Francs CFA**	**Offre jugée conforme et recevable**

Le soumissionnaire, **les ETSEMILIO, B.P. : 25050 YDE Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05,** sont retenus pour l'appui à l'opération ville verte**, département de la Lékié,** pour un montant TTC en **Francs CFA de 9 611 914** (neuf millions six cent onze mille neuf cent quatorze) Francs CFA, et un **délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°007/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30² décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu

Vu la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu L'appel d'offres NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE.

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

D E C I D E :

Article 1er – les ETS EMILIO, B.P. : 25050 YDE Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05, sont retenus pour l'appui à l'opération ville verte**, département de la Lékié,** pour un montant TTC en **Francs CFA de 9 611 914** (neuf millions six cent onze mille neu cent quatorze) Francs CFA, et un **délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NO 03/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 27/05/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 0835 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn du 23 Août 2019** , la lettre-commande relative aux études d'aménagement de la voie d'accès à l'atelier de maintenance de l'Aéroport International de Douala, est attribuée au **BET LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél : 222 21 59 88/ 699 50 11 77**, pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt-quatre millions huit Cent vingt-huit mille six cent treize (24 821 306) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

Le présent communiqué qui annule toutes les dispositions du communique N°1743-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn du 17 juillet 2019 tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE COMMUNIQUE N° 179/C/CUY/CIPM/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°85/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 10/06/2019, POUR SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'appel d'offres n°85/AONO/CUY/CIPM/2019 du 10 juin 2019 pour souscription d'une police d'assurance automobile par la Communauté urbaine de Yaoundé, est déclaré infructueux.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUEDECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2019 DU 14/03/2019 POUR LA REHABILITATION DU GROS OEUVRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n°02/AONO/CFC/CIPM/2019 du 14/03/2019 pour la réhabilitation du gros œuvre de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun est déclaré infructueux, car la société GEMAT SARL, seule entreprise ayant soumissionné, n'a pas satisfait aux critères éliminatoires.

Ce soumissionnaire est invité à passer retirer sous quinzaine, son offre, à partir de la parution du présent communiqué. Passé ce délai, elle sera détruite.

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE D'EVODOULA

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA A MESSIEURS LES SOUMISSIONNAIRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA

A

MESSIEURS LES SOUMISSIONNAIRES

Suite à la lettre de 000740/L/ARMP/CRRNIPC/CCR/CCRA/CSE/MYD.nj/19,1es soumissionnaires des APPELS M'OFFRES N°04/AONO/C.EV/CIPM/2019 du 05 Août 2019 relatifs aux travaux de construction de la tribune de la place des fêtes de la Commune d'Evoudoula, et de la demande cotation N°001/DC/C.EV/CIPM/2019 pour ['acquisition *des* fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte • des écoles primaires, publiques de la Commune d'Evodoula, Département de la Lekié, Région du Centre, sont informés que les modifications ci-après seront portées auxdites procédures. Il s'agit de :

- La date d'ouverture : au lieu du 30 Aout 2019, lire plutôt le 05 Septembre 2019 ;
- la durée de validité de la caution est de 90 jours ;
- le critère éliminatoire VI sera considéré comme un critère de qualification ;
- retranscrire le RGAO selon le DAO type ;
- la circulaire N° 01/LC/PR/MINMAP DU 23 Août 2012 ne sera pas appliqué (c'est caduque) ;
- le visa MINMAP sera appliqué sur le décompte définitif ;
- la durée de validité dans l'avis de consultation sera de 90 jours ;
- la date et la signature du Maitre d'Ouvrage seront appliquées sur la lettre d'invitation à soumissionner.

NB : Le reste sans changements

EVODOULA le 29 Aout 2019

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°004/C/C/PJA/SG/2019 DU 28/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION:DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°**004/C/C/PJA/SG/2019 du 28/08/2019** 'Appel d'Offre National Ouvert suscité st déclaré **infructueux.**

DOUALA le 28 Aout 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°005/C/C/PJA/SG/2019 DU 28/08/25019 PORTANT ATTRIBUTION:DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2009 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°**016/d/C/PJA/SG/2019 du 28/08/25019** 'Appel d'Offre National Ouvert suscité st déclaré **infructueux.**

PENJA le 28 Aout 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°17/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/DG/SVCIPM-SCDP/2019 RELATIF À L'ÉLABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION INTÉGRÉE « ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING » ERP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n° 017 du 2 8 AUG 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite

Rang	Soumissionnaires	Score technique (points/1 00)	Montant Corrigé TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1er	AFREETECH	95	141 818 063	Six (06) mois	Attributaire
/	PROGRESYS WOOD	55	/	/	Eliminé pour score technique insuffisant
/	DELOITTE	28	/	/	Eliminé pour score technique insuffisant

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites..

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°14/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°014/AOIR/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ÉTUDES, SUPERVISION ET CONTRÔLE DES TRAVAUX) POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX BACS DE 10 000M3 CHACUN POUR LE STOCKAGE DU GAS-OIL DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP DE BAFOUSSAM (LOTI)) ET DE NSAM À YAOUNDÉ (LOT2).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n° 014 du 28 AUG 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite

N° LOT	Entreprise	Note globale Sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Rang
1	Groupement TECHNIGROUP CAMEROUN & TECHNIGROUP ITALIE	97.2	208 210 500	Quinze (15) mois	1er : Attributaire
	IPS- Group	87.66	253 246 800	Quinze (15) mois	2eme
	Groupement PARLYM CAMEROUN SARL/PARLYM INTERNATIONAL SAS	87.27	257 269 950	Quinze (15) mois	3eme
2	Groupement TECHNIGROUP CAMEROUN/TECHNIGROUP ITALIE	97.2	214 650 000	Quinze (15) mois	1er
	Groupement PARLYM CAMEROUN SARL/PARLYM INTERNATIONAL SAS	92.4	219 002 625	Quinze (15) mois	2eme : Attributaire
	IPS- Group	88.42	253 246 800	Quinze (15) mois	3eme

Les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres précisant qu'aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot, le Groupement PARLYM CAMEROUN SARL/PARLYM INTERNATIONAL SAS est attributaire du lot 2.
Les Mandataires des groupements attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés respectifs correspondants.
Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présen Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°16/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/20 1 9 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS (GES) AU DÉPÔT SCDP DE BERTOUA, LE REMPLACEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS (GES) AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA..

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n° 016 du 2 8 AUG 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite

Rang	Soumissionnaire	Note technique(%)	Montant Corrigé TTC(en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1er	ARNO A2I	100	47 372 993	Quarante-cinq(45) jours	Attributaire
/	Groupement PARLYM CAMEROUN- PARLYM INTERNATIONAL	60	/	/	Eliminé pour note technique insuffisante

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites..

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°15/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES MOTOPOMPES INCENDIE (GMPI) DE 350 M3/H À 12 BAR DE TYPE THERMIQUE (SELON STANDARD NFPA 20 OU ÉQUIVALENT) DONT DEUX (02) AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM ET UN (01) AU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :
Conformément à la décision d'attribution n° 015 du 2 8 AUG 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite

Rang	Soumissionnaire	Notation	Note technique (%)	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1 er	BUSINESS TRADE CAMEROUN (BTC) SARL	4 oui/5	80	208 970 993	Sept (07) mois	Attributaire
/	Groupement PARLYM CAMEROUN-PARLYM INTERNATIONAL	3 oui/5	60	/	/	Eliminé pour note technique insuffisante
/	BOCOM INDUSTRY	3 oui/5	60	/	/	Eliminé pour note technique insuffisante
/	ETS BRAD ET COMPAGNIE	3 oui/5	60	/	/	Eliminé pour note technique insuffisante

Le Directeur Général de I entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.
Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous, quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N° 01/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/19 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C.MFOU/CIPM/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ À NKOLNDAI, DANS LA COMMUNE DE MFOU. EN PROCÉDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mfou porte à la connaissance du public que les opérations relatives à l'exécution du projet de construction d'un hangar de marché à NKOLNDA I, dans la Commune de Mfou par demande de cotation sont annulées pour vice de procédure, selon l'article 112 (2) du code des marchés publics.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous./-

MFOU le 26 Juillet 2019

Le Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

EFFA ELEMBE Moïse René

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ N° 007ADM/CIPM/FR/2019DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/FR/CIPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR NUMÉRIQUE AU FONDS ROUTIER

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Administrateur du Fonds Routier communique :
La demande de contation susmentionnée est déclarée infructueuse.
Les soumissionnaires concernés par ladite demande de cotation sont priés de se présenter au Fonds Routier sis au 12 ème étage de l'immeuble SNI, pour retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier sous quinzaine, sous peine de destruction.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMUNIQUE N° __07__/C/CNTK/SG/CIPM/2019 DU 29 AOUT 2019RELATIF A LA PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°_02_/DCO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU _07/06/2019_EN PROCEDURE D'URGENCE POUR FABRICATION DES TABLES BANC DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP- MINDEVEL -EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la commune de NITOUKOU, « **Autorité Contractante** »
Communique

Le soumissionnaire ci-après désigné, est **attributaire** de la demande de cotation ouverte N°_02_/DCO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU _07/06/2019_en procédure d'urgence pour fabrication des tables banc dans les établissements primaires et secondaires de la commune de Nitoukou, département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre, ainsi qu'il suit ;

SOUMMISSIONAIRE	MONTAT FCFA TTC	NET A PAYER FCFA	DELAIS D'EXECUTION
ETS MONDIAL SERVICES BP : 11097 YAOUNDE, TEL : 661 237 280	4 999 914	3 962 196	quarante-cinq (45) jours

NITOUKOU le 29 Aout 2019

Le MAIRE

BIETEKE JOSEPH GEORGES CHRISTIAN

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°005/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°005/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	**TITULAIRE: GROUPEMENT MBAKA SENIOR SARL – BON SERVISE SARL, BP : 8241-20238 Yaoundé, Tél ; 699 59 72 36 – 699 33 05 07**	**91 541 010 Francs CFA**	**91 541 010 Francs CFA**	**Offre jugée conforme et rece**

Le soumissionnaire : **GROUPEMENT MBAKA SENIOR SARL – BON SERVISE SARL, BP : 8241-20238 Yaoundé, Tél ; 699 59 – 699 33 05 07,** sont retenus pour les travaux de **d'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASS COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE** pour un montant TTC en **Francs CFA 91 541 01** (quatre-vingt-onze millions cinq cent quarante et un mille dix) pour un **délai de 120 (cent vingt) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui s à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°04 D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°04/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU23 AOUT 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	**TITULAIRE: ETS MOHAMADOU AMINOU ET FILS B.P. : 47 OBALA Tél. : (237) 674 60 97 66**	**19 496 385 Francs CFA**	**19 496 385 Francs CFA**	**Offre jugée conforme et rece**

Le soumissionnaire, LES **ETS MOHAMADOU AMINOU ET FILS B.P. : 47 OBALA Tél. : (237) 674 60 97 66,** sont re pour les travaux de **CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE** pour un montant TTC en **Francs CF 19 496 385** (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-seize mille trois cent quatre-vingt-cinq) Francs CFA pour un **délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui s à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 07/08/2019 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A N° 2042-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Les soumissionnaires préqualifiés ci-après, sont invités à assister à l'ouverture des offres financières de l'appel d'offres ci-dessus visé.

Lot 1 : Assurances globale dommages			
Rang	*Soumissionnaire*	*Notes*	*Observations*
1ier	*CHANAS ASSURANCES*	*95,64*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
2ième	*ZENITHE ASSURANCES*	*90,95*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
3ième	*AREA ASSURANCES*	*50,37*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*

Lot 2 : Assurances responsabilité civile assistance en escale			
Rang	*Soumissionnaire*	*Notes*	*Observations*
1ier	*ZENITHE ASSURANCES*	*93,05*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
2ième	*CHANAS ASSURANCES*	*81,34*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
3ième	*SAHAM ASSURANCES*	*60,6*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*
4ième	*AREA ASSURANCES*	*52,18*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*

Lot 3 : Assurances responsabilité civile exploitant des aérodromes			
Rang	*Soumissionnaire*	*Notes*	*Observations*
1ier	*ZENITHE ASSURANCES*	*91,05*	*Admis à l'analyse de son offre financière*
2ième	*CHANAS ASSURANCES*	*77,34*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*
3ième	*SAHAM ASSURANCES*	*57,6*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*
4ième	*AREA ASSURANCES*	*55,18*	*Eliminé car note inférieure à 80/100*

*Lesdits travaux débuteront le **jeudi 29 Août 2019** à partir de **10 heures** dans le bureau affecté à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.*

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 001/C/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019DU 27AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FODECC/2019 DU 31 JUILLET 2019 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE DES EXERCICES 2020,2021 ET 2022 DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'élaboration de l'assistance comptable des exercices 2020,2021 et 2022 du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC)

Lesdits Bureaux d'Etudes ou Cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N° par ordre de mérite	SOUMMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
1er	CABINET LE GRAND CONSEIL	93/100	Pré qualifié
2ième	MOORE STEPHENS et LEAS CONSULTANTS International	89/100	Pré qualifié
3ième	DELOITTE	83/100	Pré qualifié

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble Siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

LEMA ANDRÉ MARIE MATHIAS

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2029-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE COLMATAGE DES FISSURES ET DE RAFRAICHISSEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE L'AÉROPORT DE BAMENDA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par**Décision N° 0836-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta**du **23 Août 2019** la lettre-commande relative à la Maitrise d'œuvre des travaux de colmatage des fissures et de rafraichissement du balisage diurne sur la piste d'atterrissage de l'Aéroport de Bamenda**,** est attribuée à la société **NEK CAMEROUN**, BP : 25 129 Yaoundé, Tél : 243 73 36 27/ 699 78 79 73,pour un montant de **Vingt-quatre millions neuf cent trente-quatre mille cinq cent soixante-seize (24 934 576) F CFA** toutes taxes comprises et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 001/C/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019DU 27AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/FODECC/2019 DU 31 JUILLET 2019 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR LE COMMISSARIAT AUX COMPTES DES EXERCICES 2019,2020 ,2021 2022,2023ET 2024 DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Administrateur communique :
Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'élaboration du commissariat aux comptes des exercices 2019,2020 ,2021 2022,2023et 2024 du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC)
Lesdits Cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N° par ordre de mérite	SOUMMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
1er	AXYS	97/100	Pré qualifié
2ième	DELOITTE	84/100	Pré qualifié
3ième	ACF	81/100	Pré qualifié

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble Siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

LEMA ANDRÉ MARIE MATHIAS

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°007/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°007/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 23 AOUT 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT 1	**TITULAIRE: ETS EMILIO** **B.P. : 25050 YDE** **Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05**	**9 611 914 Francs CFA**	**9 611 914 Francs CFA**	**Offre jugée conforme et recevable**

Le soumissionnaire, **les ETSEMILIO, B.P. : 25050 YDE Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05,** sont retenus pour l'appui à l'opération ville verte**, département de la Lékié,** pour un montant TTC en **Francs CFA de 9 611 914** (neuf millions six cent onze mille neuf cent quatorze) Francs CFA, et un **délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°007/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30² décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu

Vu la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu L'appel d'offres NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/COB/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 RELATIF A L'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE.

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

D E C I D E :

Article 1er – les ETS EMILIO, B.P. : 25050 YDE Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05, sont retenus pour l'appui à l'opération ville verte**, département de la Lékié,** pour un montant TTC en **Francs CFA de 9 611 914** (neuf millions six cent onze mille neu cent quatorze) Francs CFA, et un **délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 2028 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NO 03/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 27/05/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 0835 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn du 23 Août 2019** , la lettre-commande relative aux études d'aménagement de la voie d'accès à l'atelier de maintenance de l'Aéroport International de Douala, est attribuée au **BET LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé, Tél : 222 21 59 88/ 699 50 11 77**, pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt-quatre millions huit Cent vingt-huit mille six cent treize (24 821 306) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

Le présent communiqué qui annule toutes les dispositions du communique N°1743-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn du 17 juillet 2019 tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ N° 007ADM/CIPM/FR/2019DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/FR/CIPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR NUMÉRIQUE AU FONDS ROUTIER

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Administrateur du Fonds Routier communique :
La demande de contation susmentionnée est déclarée infructueuse.
Les soumissionnaires concernés par ladite demande de cotation sont priés de se présenter au Fonds Routier sis au 12 ème étage de l'immeuble SNI, pour retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier sous quinzaine, sous peine de destruction.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE COMMUNIQUE N° 179/C/CUY/CIPM/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°85/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 10/06/2019, POUR SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'appel d'offres n°85/AONO/CUY/CIPM/2019 du 10 juin 2019 pour souscription d'une police d'assurance automobile par la Communauté urbaine de Yaoundé, est déclaré infructueux.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°17/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/DG/SVCIPM-SCDP/2019 RELATIF À L'ÉLABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION INTÉGRÉE « ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING » ERP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n° 017 du 2 8 AUG 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite

Rang	Soumissionnaires	Score technique (points/1 00)	Montant Corrigé TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1er	AFREETECH	95	141 818 063	Six (06) mois	Attributaire
/	PROGRESYS WOOD	55	/	/	Eliminé pour score technique insuffisant
/	DELOITTE	28	/	/	Eliminé pour score technique insuffisant

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites..

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°14/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°014/AOIR/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ÉTUDES, SUPERVISION ET CONTRÔLE DES TRAVAUX) POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX BACS DE 10 000M3 CHACUN POUR LE STOCKAGE DU GAS-OIL DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP DE BAFOUSSAM (LOTI)) ET DE NSAM À YAOUNDÉ (LOT2).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n° 014 du 28 AUG 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite

N° LOT	Entreprise	Note globale Sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Rang
1	Groupement TECHNIGROUP CAMEROUN & TECHNIGROUP ITALIE	97.2	208 210 500	Quinze (15) mois	1er : Attributaire
	IPS- Group	87.66	253 246 800	Quinze (15) mois	2eme
	Groupement PARLYM CAMEROUN SARL/PARLYM INTERNATIONAL SAS	87.27	257 269 950	Quinze (15) mois	3eme
2	Groupement TECHNIGROUP CAMEROUN/TECHNIGROUP ITALIE	97.2	214 650 000	Quinze (15) mois	1er
	Groupement PARLYM CAMEROUN SARL/PARLYM INTERNATIONAL SAS	92.4	219 002 625	Quinze (15) mois	2eme : Attributaire
	IPS- Group	88.42	253 246 800	Quinze (15) mois	3eme

Les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres précisant qu'aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot, le Groupement PARLYM CAMEROUN SARL/PARLYM INTERNATIONAL SAS est attributaire du lot 2.
Les Mandataires des groupements attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés respectifs correspondants.
Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présen Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°16/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/20 1 9 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS (GES) AU DÉPÔT SCDP DE BERTOUA, LE REMPLACEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE DE SECOURS (GES) AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA..

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n° 016 du 2 8 AUG 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite

Rang	Soumissionnaire	Note technique(%)	Montant Corrigé TTC(en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1er	ARNO A2I	100	47 372 993	Quarante-cinq(45) jours	Attributaire
/	Groupement PARLYM CAMEROUN- PARLYM INTERNATIONAL	60	/	/	Eliminé pour note technique insuffisante

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites..

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°15/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) GROUPES MOTOPOMPES INCENDIE (GMPI) DE 350 M3/H À 12 BAR DE TYPE THERMIQUE (SELON STANDARD NFPA 20 OU ÉQUIVALENT) DONT DEUX (02) AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM ET UN (01) AU DÉPÔT SCDP DE NGAOUNDÉRÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :
Conformément à la décision d'attribution n° 015 du 2 8 AUG 2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite

Rang	Soumissionnaire	Notation	Note technique (%)	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1 er	BUSINESS TRADE CAMEROUN (BTC) SARL	4 oui/5	80	208 970 993	Sept (07) mois	Attributaire
/	Groupement PARLYM CAMEROUN-PARLYM INTERNATIONAL	3 oui/5	60	/	/	Eliminé pour note technique insuffisante
/	BOCOM INDUSTRY	3 oui/5	60	/	/	Eliminé pour note technique insuffisante
/	ETS BRAD ET COMPAGNIE	3 oui/5	60	/	/	Eliminé pour note technique insuffisante

Le Directeur Général de l entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.
Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous, quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0835 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS À L'ATELIER DE MAINTENANCE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 03/AONO/ADC/CIPM/2019 du 27/05/2019 ;**

Vu Les Rapports d'analyses des offres administratives, techniques et financières ;

Vu Le procès-verbal de négociation de la lettre-commande du 19 Août 2019 ;
Considérant les lettres n° 0112 -19/ADC/CIPM/se du 03 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés proposant l'attribution et n°0147-19/ADC/CIPM/se du 12 août 2019 recommandant au maître d'ouvrage d'engager une négociation avec le soumissionnaire,

DECIDE :

ARTICLE 1- la lettre-commande relative aux études d'aménagement de la voie d'accès à l'atelier de maintenance de l'Aéroport International de Douala, est attribuée au **BET LE COMPETING**, BP **7214 Yaoundé, Tél : 222 21 59 88/ 699 50 11 77, pour un montant toutes taxes comprises de Vingt-quatre millions huit Cent vingt et un mille trois cent six (24 821 306) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant du **BET LE COMPETING** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande;
ARTICLE 3-La présente décision annule toutes les dispositions de la **décision N°0732-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn du 17 Juillet 2019**
ARTICLE 4 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0836-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE COLMATAGE DES FISSURES ET DE RAFRAICHISSEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE L'AÉROPORT DE BAMENDA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A.

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 07/AONO/ADC/CIPM/2019 du 24/06/2019 ;**

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance N° 0141-19/ADC/CIPM/se du 06 Août 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1--La lettre-commande relative à la Maitrise d'œuvre des travaux de colmatage des fissures et de rafraichissement du balisage diurne sur la piste d'atterrissage de l'aéroport de Bamenda, est attribuée à la société **NEK CAMEROUN, BP : 25 129 Yaoundé, Tél : 243 73 36 27/699 78 79 73, pour un montant de Vingt-quatre millions neuf cent trente-quatre mille cinq cent soixante-seize (24 934 576) F CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de quatre (04) mois.**

ARTICLE 2-Le Gérant de la société **NEK CAMEROUN,** est invité à se présenter à la Direction Générale (cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun SA., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 19/DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX À AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des

Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**,

Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum ;**

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis n°005 du 07 Août 2019 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1ER : le soumissionnaire **attributaire** du marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 du 23/05/2019 pour l'exécution des travaux de construction des logements sociaux à Afanloum, dans la commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba, région du centre

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	Ets OJM ACTIVITES	79 999 314	Quatre (04) mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 28 Aout 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 6451 /APN/DG/CJ/CE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES DE SERVICE À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE

L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE,

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Vu la constitution ;
Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;
Vu la Loi n°2018/12 du 20 décembre 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret N°2009/212 du 23 juin 2009 portant nomination de **Monsieur YOUMBA Josué**, Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;
Vu la Résolution n° 402/CA/APN/58 du 14 décembre 2018 adoptant le budget-programme de l'APN au titre de l'exercice 2019 ;
Vu la Résolution n°403/CA/APN/58 du 14 décembre 2018 approuvant le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de l'Autorité Portuaire Nationale pour la période 2019-2021;
Vu la Résolution n°421/CA/APN/59 du 29 mai 2019 autorisant les virements de crédits à l'intérieur des sous-programmes au titre de l'exercice 2019;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°02/AONO/APN/CIPM/2019 du 14 mai 2019 pour la fourniture de quatre (04) véhicules de service à l'APN ;
Vu la Correspondance n°015/19/CIPM/APN du 16 août 2019 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés sur la proposition d'attribution et l'accord du Directeur Général de l'APN y relatif.

Considérant les nécessités de service ;

D E C I D E

Article 1er.- L'entreprise CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) est attributaire du marché pour la fourniture de quatre (04) vehicules de service à l'APN, pour un montant total de 75.471.700 (soixante quinze millions quatre cent soixante-onze mille sept cent) FCFA HT, soit 90.000.000 (quatre vingt dix millions) FCFA TTC et un délai de livraison de trente (30) jours maximum.

Article 2.- La dépense afférente sera imputée au Budget Programme de l'Autorité Portuaire Nationale Exercice 2019, « code comptable n°s 2019-607-11-110103-222000 ; 2019-602-21-210103-222000 ; 2019-603-33-330201-222000, et mandatée au nom de la société CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) Yaoundé. Tél : 222.30.80.97.

Article 3.- Le Prestataire susvisé est invité à se présenter à l'APN (Division de l'Administration et des Finances) pour l'établissement du marché correspondant./

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUMBA Josué

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 20/DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM EN DEUX LOTS, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des

Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**,

Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum ;**

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis n°005 du 07 Août 2019 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1ER : objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 du 23-05-2019 pour l'exécution des travaux de construction de deux forages équipes de PMH dans la Commune d'Afanloum lot 1 Nlong et lot 2 Mvom , dans la commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba, région du centre.

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
1 : NLONG	Ets PASSO BUSINESS EXCHANGER	7 992 731	Trois (03) mois
2 : mvom	Ets PASSO BUSINESS EXCHANGER	7 992 731	Trois (03) mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 28 Aout 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°30/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 22 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA RÉHABILITATION DE 16 POINTS D'EAU DANS CERTAINES LOCALITÉ DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 14/06/2019 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU
-autorité Contractante-
Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°00000244/A/MINATD/DCTD du 08 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;
Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu **la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmise le 21/08/2019,**
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er l'entreprise **AIR FORAGE SARL, BP : 30342 Yaoundé Tél : 699 980 715/675 117 127**est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°005/AONO/RC/CNG/CIPM /2019 DU 14/06/2019 relative à la réhabilitation de 16 points d'eau dans certaines localité de la Commune de Ngoumou , Département de la Mefou et Akono, Région du Centre aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : **15 989 040 (Quinze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Mille Quarante) Francs CFA TTC**
Délai d'exécution : **Quatre (04) Mois**

Article 2 : la présente décision sera communiqué partout où besoin sera.

NGOUMOU le 22 Aout 2019

Le MAIRE

AMIE ASSOUH ANTOINE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N° 047/DG/SIC/2019 DU 28 AOUT 2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 DU 04 JUILLET 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n° 006/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 du Conseil d'Administration portant élection du Président du Conseil d'Administration ;

Vu la Résolution n°007/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général ;

Vu la Résolution n° 0011/CA/SIC/2012 du 12 Mars 2012 du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ;

Vu la Résolution n°029/CA/SIC/2018 du 31 juillet 2018, Modifiant et Complétant le Régime Général des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°007/AGO/SIC/2019 du 20 Août 2019, désignant un Commissaire aux Comptes titulaire et un Commissaires aux Comptes suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu le Décret n°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des Lois n°2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises Publiques ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu **l'Appel d'Offres National Restreint N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 du 04 Juillet 2019 pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes Titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC).**

DECIDE :

Article 1er : les Cabinets ci-dessous indiqués sont attributaires de l'Appel d'Offres National Restreint N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 du 04 Juillet 2019 pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), selon l'allotissement suivant :

Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA par exercice social	Montant TTC FCFA pour trois (03) exercices sociaux renouvelables une (01) fois

Recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaires et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la SIC	MAZARS CAMEROUN S.A B.P :3 791 Douala	26 122 630	78 367 890
	Suppléant CABINET OKALLA AHANDA & ASSOCIES BP :12 628 Douala	25 000 000	75 000 000

Article 2 : Le Responsable du Cabinet titulaire ou son mandataire est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du projet de Marché.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 21 /DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des

Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**,

Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum ;**

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis n°005 du 07 Août 2019 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1ER : objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 008/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 18 – 06 – 2019 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des routes communales : tronçon Bikoe-Nkolfolo (2km) et Mekom – Okoulkoutou – Nkobissegue, dans la commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba, région du centre.

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	**Ets LA PAIX**	**25 929 093,93**	**Trois (03) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2018 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30² décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

OBALA le 23 Aout 2019

Le MAIRE

D E C I D E : ***EDIBA Simon Pierre***

Article 1er– LES **ETS MOHAMADOU AMINOU ET FILS B.P. : 47 OBALA Tél. : (237) 674 60 97 66,** sont retenus pour les travaux de **CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A EZEZANG MENDOUM (PREMIERE PHASE), DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE,** pour un montant TTC en **Francs CFA 19 496 385** (dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-seize mille trois cent quatre-vingt-cinq) Francs CFA pour un **délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2018 DU 23 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30² décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

OBALA le 23 Aout 2019

Vu L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

D E C I D E :

Article 1er– le **GROUPEMENT MBAKA SENIOR SARL – BON SERVISE SARL, BP : 8241-20 238 Yaoundé, Tél ; 699 59 72 36 – 699 33 05 07,** sont retenus pour les travaux de **d'ELECTRIFICATION DU TRONCON DE L'AXE AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE** pour un montant TTC en **Francs CFA 91 541 010** (quatre-vingt-onze millions cinq cent quarante et un mille dix) pour un **délai de 120 (cent vingt) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°17/DA/DG/CM-SCDP/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/DG/SVCIPM-SCDP/2019 relatif à l'élaboration d'un cahier de charges pour la mise en place d'une solution de gestion intégrée « Entreprise Ressource Planning » ERP;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1 : L' entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'élaboration d'un cahier de charges pour la mise en place d'une solution de gestion intégrée « Entreprise Ressource Planning » ERP:

Entreprise	Adresse	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
AFREETECH	B.P : 35107 Yaoundé-CAMEROUN	141 818 063	Six (06) mois

Article 2 : Les Mandataires desdits groupements sont priés de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marché y relatifs.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°14/DA/DG/CM-SCDP/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres International Restreint n°014/AOIR/DG/DEX/STND/CIPMSCDP/2019 relatif à la maîtrise d'oeuvre complète (études, supervision et contrôle des travaux) pour la construction de deux (02) bacs de 10 000 m3 chacun pour le stockage du Gas-oil dans les dépôts de la SCDP de Bafoussam (lot 1) et de Nsam à Yaoundé (lot 2) ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1 : Les groupements ci-après sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la maîtrise d'œuvre complète (études, supervision et contrôle des travaux) pour la construction de deux (02) bacs de 10 000 m3 chacun pour le stockage du Gas-oil dans les dépôts de la SCDP de Bafoussam (lot 1) et de Nsam à Yaoundé (lot 2) :

N° LOT	Désignation	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1	Réalisation des études, supervision et contrôle des travaux de construction d'un bac de 10 000 m3 pour le stockage du gas-oil au Dépôt SCDP à Bafoussam.	Groupement TECHNIGROUP CAMEROUN? TECHNIGROUP Italie 40014 GALLIERA BOLOGNE ITALY	208 210 500)	quinze (15) mois
2	Réalisation des études, supervision et contrôle des travaux de construction d'un bac de 10 000 m3 pour le stockage du gas-oil au Dépôt SCDP de NSAM à Yaoundé.	Groupement PARLYM CAMEROUN? PARLYM INTERNATIONAL B.P : 12194 Douala-Cameroun	219 002 625	quinze (15) mois

Article 2 : Les Mandataires desdits groupements sont priés de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marché y relatifs.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°15/DA/DG/CM-SCDP/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°015/AONO/DG/DEX/STND/CIPMSCDP/2019 relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de trois (03) groupes motopompes incendie (GMPI) de 350 m3/h à 12 bar de type thermique (selon standard NFPA 20 ou équivalent) dont deux (02 au dépôt SCDP de Bafoussam et un (01) au dépôt SCDP de Ngaoundéré ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1 : L' entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de trois (03) groupes motopompes incendie (GMPI) de 350 m3/h à 12 bar de type thermique (selon standard NFPA 20 ou équivalent) dont deux (02 au dépôt SCDP de Bafoussam et un (01) au dépôt SCDP de Ngaoundéré:

Entreprise	Adresse	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
BUSINESS TRADE CAMEROUN (BTC) SARL	B.P : 12565 Douala-CAMEROUN	208 970 993	sept (07) mois

Article 2 : Les Mandataires desdits groupements sont priés de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marché y relatifs.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°16/DA/DG/CM-SCDP/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°016/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM¬SCDP/2019 relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de Secours (GES) au dépôt SCDP de Bertoua, le remplacement et la mise en service du groupe électrogène de Secours (GES) au dépôt SCDP de Bessengue à Douala ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de Secours (GES) au dépôt SCDP de Bertoua, le remplacement et la mise en service du groupe électrogène de Secours (GES) au dépôt SCDP de Bessengue à Douala:

Entreprise	Adresse	Montant corrigé TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
ARNO A2I	B.P : 664 Douala? CAMEROUN	47 372 271	Quarante-cinq (45) jours

Article 2 : Les Mandataires desdits groupements sont priés de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marché y relatifs.

DOUALA le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NITOUKOU

DECISION MUNICIPALE N°19/_35_/DM/CNTK/SG DU 29/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°_02_/DCO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU _07/06/2019_EN PROCEDURE D'URGENCE POUR FABRICATION DES TABLES BANC DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret N° 95/082 du 24 AVRIL 1995 portant création de la commune de Nitoukou;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de **Monsieur MVONDO Justin** aux fonctions de Préfet du Département de MBAM et INOUBOU à BAFIA ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'Arrêté n° 00000032/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Monsieur BIETEKE Joseph Georges Christian** à la fonction de maire et ses adjoints à la commune de Nitoukou ;

Vu Decision Municipale N°19/27/DM/CNTK/SG du 20 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nitoukou

Vu La demande de cotation ouverte N°_02_/DCO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU _07/06/2019_en procedure d'urgence pour fabrication des tables banc dans les établissements primaires et secondaires de la commune de nitoukou, departement du mbam-et-inoubou, region du centre

Vu La Correspondance N°010/L/CNTK/CIPM du 28/08/2019 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nitoukou, portant ***Proposition d'attribution,*** après analyse des offres lors de la session de Commission Interne ayant siégé le 23/08/2019

DECIDE

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après désigné, est attributaire de la demande de cotation ouverte N°_02_/DCO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU _07/06/2019_en procédure d'urgence pour fabrication des tables banc dans les établissements primaires et secondaires de la commune de Nitoukou, Département du Mbam-et-Inoubou, Region du Centre, ainsi qu'il suit:

SOUMMISSIONAIRE	MONTAT FCFA TTC	NET A PAYER FCFA	DELAIS D'EXECUTION
ETS MONDIAL SERVICES BP : 11097 YAOUNDE, TEL : 661 237 280	4 999 914	3 962 196	quarante-cinq (45) jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NITOUKOU le 29 Aout 2019

Le MAIRE

BIETEKE JOSEPH GEORGES CHRISTIAN

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N°21/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019DU 28 AOÛT 2019 PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION N°14/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019, DU 13 MAI 2019 ; RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE POSE DE DEUX PASSAGES DES BUSES AU QUARTIER KONDORE-ENGONGJO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM & KIM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°00000075/A/MINATD/DCTD du 1er novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu la circulaire n°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE POSE DE DEUX PASSAGES DES BUSES AU QUARTIER KONDORE-ENGONGJO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM & KIM.

D E C I D E :

Article 1er : la décision d'attribution **N°14/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019, du 13 mai 2019** ; relative au DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE POSE DE DEUX PASSAGES DES BUSES AU QUARTIER KONDORE-ENGONGJO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM & KIM, est annulée.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 28 Aout 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MFOU

DECISION N° 01/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/19 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C.MFOU/CIPM/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ À NKOLNDA I, DANS LA COMMUNE DE MFOU. EN PROCÉDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Vu la constitution ;
la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant le régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés publics et ses modificatifs subséquents ;
le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisée et des autres organismes subventionnes pour l'exercice 2019.
14. La correspondance N°*:000616/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/MBLM.nj/2019 du chef de centre régional de l'ARMP*
D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

DECIDE :
Article 1er : LaDemande de Cotation N°01/DC/C.MFOU/CIPM/2019 pour la construction d'un hangar de marché à NKOLNDAI, dans la Commune de Mfou, En procédure d'urgence, est annulée pour vice de procédure.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera./-

MFOU le 26 Juillet 2019

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

EFFA ELEMBE Moïse René

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°016/D/C/PJA/SG/2019 DU 28/08/25019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2009 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE,
Vu la Constitution ;
Vu La Loi N° 2004/0l 7 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi N° 2004/o18 Ou 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes
Vu La Loi N° 2009/011 du I0 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités
Vu Le Décret N 93/321 clii 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja
Vu Décret N° 2011/40i du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvememe
Vu le Décret N° 2011/41 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/07 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics
Vu le Décret N° 2017/3143 du 03 Juillet 2017 portant nomination de **Monsieur GALIM NGONG Iréné** aux fonctions de Préfet Moungo ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Minis Publics ;
Vu l'Arrêté N°00000182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issu du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja ;
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;
Vu la Circulaire N° 001/ AB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Public ;
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics vu La Circulaire N Décembre 2018 Portant instructions relative Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Admira Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;
Considérant L'appel D'offre National Ouvert N° 001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 Du 02 Mai 2009 Pour Les Travaux D'écl Remplacement De Poteaux Dans Le Village BOUBA IV à Penja, Arrondissement De Njombe-Penja, Département Du Moungo, Re

DECIDE

Article 1er : L'appel D'offre National Ouvert N° 001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 Du 02 Mai 2009 Pour Les Travaux D'éclairage P Remplacement De Poteaux Dans Le Village BOUBA IV à Penja, Arrondissement De Njombe-Penja, Département Du Moungo, Re Est déclaré **infructueux.**

SOUMISSIONAIRES	MOTIFS
GROUPEMENT DMS/ETS LEKONG ET CIE BP 5777 Yaoundé Tel : 677 88 79 24	Offre Administrative e
ETS GENERAL INDUSTRY AND MAINTENANCE BP 304 Douala — Cameroun Tel : 677 81 97 02	Note technique Insuffisante (
DYNAMITE CONSTRUCTION SARL HP 9192 Douala Tel 677811395/661 269 977	Note technique insuffisante (

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

PENJA le 28 Aout 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°015/D/C/PJA/SG/2019 DU 28/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N° 2004/0l 7 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi N° 2004/o18 Ou 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes
Vu La Loi N° 2009/011 du I0 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités
Vu Le Décret N 93/321 clii 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja
Vu Décret N° 2011/40i du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvememe
Vu le Décret N° 2011/41 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/07 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics
Vu le Décret N° 2017/3143 du 03 Juillet 2017 portant nomination de **Monsieur GALIM NGONG Iréné** aux fonctions de Préfet d
Moungo ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Minist
Publics ;
Vu l'Arrêté N°00000182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue
du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja ;
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès
urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;
Vu la Circulaire N° 001/ AB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Public ;
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics vu La Circulaire N°
Décembre 2018 Portant instructions relative Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Admira
Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;
Considérant L'appel D'offre National Ouvert N° 002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'E
DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRO
NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

DECIDE

Article 1er : L'appel D'offre National Ouvert N° 002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELE
DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRON
NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Est déclaré **infructueux.**

SOUMISSIONAIRES	MOTIFS
GROUPEMENT DMS/ETS LEKONG ET CIE BP 5777 Yaoundé Tel : 677!88 79 24	Offre Administrative non conf
ETS GENERAL INDUSTRY AND MAINTENANCE BP 304 Douala —Cameroun Tel : 677 81 97 02	Note technique Inscrivante (2

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

DECISION N°0013/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2019 DU 09/08/2019. PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 05 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LA CELLULE LOCALE DE SUIVI (CLS) DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES. «EN PROCEDURE D'URGENCE»

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE

Article 1er : l'Appel d'Offres National Ouvert N°0011/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 du 05 juillet 2019 relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire type pick-up 4x4 double cabine pour la Cellule Locale de Suivi (CLS) du programme C2D urbain Capitales Régionales est infructueux pour absence de soumissionnaire.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MAROUA le 9 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

BAKARI ROBERT

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°32/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 22 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA POURSUITE ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE À NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 29/05/2019 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU
-autorité Contractante-
Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°00000244/A/MINATD/DCTD du 08 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;
Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu **la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmise le 21/08/2019,**
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er l'appel d'Offre National Ouvert N°004/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 29/05/2019 relative à la poursuite et l'achèvement des travaux de construction d'une cité municipale à Ngoumou dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre est déclaré infructueux

Article 2 : la présente décision sera communiqué partout où besoin sera.

NGOUMOU le 22 Aout 2019

Le MAIRE

AMIE ASSOUH ANTOINE

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

DECISION N° 002/ADM/FR/2019PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/FR/CIPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR NUMÉRIQUE AU FONDS ROUTIER

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'ADMINISTRATEUR,

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2005/239 du 24 juin 2005 portant organisation et fixant les modalités de fonctionnement du Fonds Routier, modifié et complété par le décret 2012/173 du 29 mars 2012;

Vu le Procès-verbal n°007/2019 du 21 août 2019 établi par la Commission Interne de Passation des marchés du Fonds Routier et la correspondance n° 007/PDT/CIPM/SC/2019 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés proposant la consultation infructueuse ;

Considérant les nécessités de service ;

décide

Article 1 : Les soumissionnaires ci-dessous, n'ayant pas atteint le seuil requis à l'analyse des offres financières de la demande de cotation susvisée pour la fourniture et l'installation d'un autocommutateur numérique au Fonds Routier suivant le détail ci-après :

N°	SOUMISSIONNAIRES	Note technique obtenue	Note technique requise	Conclusion de la Commission
S1	MATRIX TELECOMS	20/32	30/32	Éliminé
S2	Ets TEL-INFO ET SERVICES	14/32	30/32	Éliminé
S3	RESYTAL SA	08/32	30/32	Éliminé

Article 2 : La demande de cotation n° 002 /DC/FR/CIPM/2019 du 22 juillet 2019 pour la fourniture et l'installation d'un autocommutateur numérique au Fonds Routier est déclarée **infructueuse.**

Article 3 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°22/D/J1201/CNG/SG/2019 DU 21AOUT2019 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/COM-NGOUMOU-PNDP-/CDPM/MEFOU ET AKONO/2018, PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/R-CE/D-MAK/CNG/CDPM/2018 DU 20SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGON – OVANGOUL 1 (3,70KM) ET CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (DALOT SIMPLE DE 1,50 X 1,50M), DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE NGOUMOUFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE NGOUMOU

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU (AUTORITE CONTRACTANTE),

D E C I D E :

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le décret n°2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° **2017/343 du 03 juillet 2017**, portant nomination de **Monsieur BOUBA HAMAN** aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU et AKONO ;

Vu le décret n° 2018/406 du 11 juillet 2018 portant prorogation du mandat des conseillers municipaux ;

Vu l'arrêté n° 00000244/A/MINATD/DCTD du 08 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de NGOUMOU, Département de la MEFOU et AKONO, Région du Centre ;

Vu La mise en demeure adressée au Cocontractant en date du 11 juillet 2019

Vu Le procès-verbal d'évaluation de la mise en demeure du 08 août 2019

Vu La notification du constat de carence au Cocontractant en date du 08 août 2019

Vu Les pièces versées au dossier.

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E :

Article 1er : En application des dispositions de l'article 181 alinéa b, du décret N°2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics, la lettre commande n°001/LC/COM-NGOUMOU-PNDP-/CDPM/MEFOU ET AKONO/2018, passée après Demande de Cotation N°001/R-CE/D-MAK/CNG/CDPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 pour les travaux de réhabilitation de la route Ngon – Ovangoul 1 (3,70km) et construction d'un ouvrage de franchissement (dalot simple de 1,50 x 1,50m), dans la commune de Ngoumou, département de la Mefou et Akono, région du Centre est, pour compter de la date de signature de la présente décision, résiliée aux torts, frais et risques exclusifs de la Sté COGECI Sarl, BP : 8855 Yaoundé, Tel : 677 64 31 23 / 6 94 49 86 30 représenté par son Directeur Général MonsieurGervais ONOMO

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 181 alinéa b, du Code des Marchés Publics, l'entreprise sus visée est interdite de soumission à la commande publique pour une durée de deux (02) ans, à compter de la date de signature de la présente Décision. Pendant la période d'interdiction, celle-ci ne peut faire acte de candidature, ni co-traiter ou sous-traiter tout ou partie des prestations objet de la commande publique, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par le Ministre chargé des Marchés Publics.

Article 3 : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les autorités contractantes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout ou besoin sera.

COMMUNE DE MÉRI

ADDITIF N°21 PROJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE ; DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 017/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2019 DU 02 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION DE : DOURGA BAMGUEL, CANTON DE KALLIAO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français ou anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **Six (06)** copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Commune de Meri au plus tard le **23 août 2019 à 10 heures** et devra porter la mention : **«AVIS D'APPEL D'OFFRES N°17/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019 DU 02 AOÛT 2019. POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION: DOURGA BAMGUEL, CANTON DE KALLIAO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, ARRONDISSEMENTDEMERI,** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français ou anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **Six (06)** copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Commune de Meri au plus tard le **07/09/2019 à 10 heures** et devra porter la mention : **«AVIS D'APPEL D'OFFRES N°17/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019 DU 02 AOÛT 2019. POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION: DOURGA BAMGUEL, CANTON DE KALLIAO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, ARRONDISSEMENTDEMERI,** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le **23 août 2019 à 11 heures** par laCommission dePassation des Marchés Publics dans laSalle des actes de la commune de Meri. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le **07/09/2019 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics dans laSalle des actes de la commune de Meri. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 22 Aout 2019

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE YAOUNDE II

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/CAY2/CIPM/CCDL/2019 DU 06 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION D'UN BATIMENT A USAGE DE TELE REFERENCEMENT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE REFERENCE DE YAOUNDE (COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II) ADDITIF N°001

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Cautionnement Provisoire**
	Au lieu de ... La caution de soumission devra être valide pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres. 1. **7.** **TENDER BOND** The tender bond is valid for ninety (90) days from the deadline when tenders are submitted
	Lire plutot 1. **7.** **CAUTION DE SOUMISSION** La caution de soumission devra être valide pendant ***trente (30) jours***, à compter de la date limite de remise des offres. 1. **7.** **TENDER BOND** The tender bond is valid for ***thirty (30) days*** from the deadline when tenders are submitted

2	**Durée Validité des Offres**
	Au lieu de ... Article 15 –Validité des offres *(RPAO)* La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt desdites offres.
	Lire plutot Article 15 –Validité des offres La période de validité des offres est de ***trente (30) jours*** à partir de la date limite de dépôt desdites offres.

3	Renseignements Complémentaires
	Au lieu de ... Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48. 1. **16. ADDITIONAL INFORMATION** For any corruption attempt or bad practices, please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48.
	Lire plutot Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517. 1. **16. ADDITIONAL INFORMATION** For any corruption attempt or bad practices, please call National Anti-Corruption Commission to the free number 1517.

4	Autres
	Au lieu de ... **REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)** **Article 4 : Candidats admis à concourir** En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les Cocontractants, sous réserve des dispositions ci-après : a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ; **reste sans changement** 17.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; b. Si, le soumissionnaire retenu : i. manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.
	Lire plutot **REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)** **Article 4 : Candidats admis à concourir** *4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.* 4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après : a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ; **reste sans changement** 17.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; b. Si, le soumissionnaire retenu : i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 ~~37~~ du RGAO, ou ii. Manque à son obligation de fournir le caution~~n~~ nnement définitif en application de l'article 39 ~~38~~ du RGAO. iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations. LA SUITE A TELECHAGER DANS LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 29 Aout 2019

Le MAITRE D'OUVRAGE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

ADDITIF N°01_/AD/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 RELATF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIMP/EMO/2019 DU 31/07/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE: NKENGUE, BIKOGO, NKOL-MBA, MBANEDOUMA, ET ELIG-MFOMO ; DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en **(01) temps.** L'ouverture des offres administrative et financière aura lieu **le 26/08/2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une et unique personne de leur choix **dûment mandatée**.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en **(01) temps.** L'ouverture des offres administrative et financière aura lieu **le 05/09/2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une et unique personne de leur choix **dûment mandatée**.

2	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot 20 — Date et heure de dépôt des offres : 05/09/2019 à 12 heures 21 — Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Salle des Actes de la Commune d'Elig-Mfomo, **le 05/09/2019** à **13 he** ***Le reste sans changement.***

ELIG-MFOMO le 28 Aout 2019

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE D'ELIG MFOMO

ADDITIF N°02_/AD/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 RELATF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIMP/EMO/2019 DU 31/07/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 26/08/ 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU 31/07/2019** **N°002/ AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM /2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard le 05/09/ 2019 à 12 Heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/ AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM /2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu **le 26/08/ 2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des Actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu **le 05/09/ 2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des Actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

3	Autres

Au lieu de ...

PIECE : CCTP

	Lot 700 : Electricité	
701	Fourreautage	En tube flexible de diamètre 20 encastré dans la maçonnerie
702	Câblerie	Les câbles seront en VGV ou en TH de sections : ● 1,5mm ● 2,5mm ● Ci
703	Appareillages	Les interrupteurs et prises seront de manque LEGRAND ou INGELEC. Les lun seront de marque MAZDA + Coffret
	Lot 800 : Peinture	
801	Impression	Les murs recevront un badigeonnage à la chaux avant toute application de pe
802	Finition	● Murs et plafonds - Plafond vernis en 2 couches selon le cas ; - Plafonds : type BLANGEL en 2 couches ; - Murs extérieurs : type PANTEX 1300 en 2 couches ; - Murs intérieurs : type PANTEX 800 en 2 couches ; - Soubassement : peinture à huile type EMAIL en deux couches. ● - Bois et métallique : vernis ou peinture à huile type EMAIL en 2 couches selon

3	Autres

Lire plutot

	Lot 700 : Electricité	
701	Fourreautage	En tube flexible de diamètre 20 encastré dans la maçonnerie
702	Câblerie	Les câbles seront en VGV ou en TH de sections : ● 1,5mm ● 2,5mm ● Ci
703	Appareillages	Les interrupteurs et prises seront de manque existant dans le marché camero Les luminaires seront de marque existant dans le marché camerounais + C
	Lot 800 : Peinture	
801	Impression	Les murs recevront un badigeonnage à la chaux avant toute application de pe
802	Finition	● Murs et plafonds - Plafond vernis en 2 couches selon le cas ; - Plafonds : en 2 couches ; - Murs extérieurs : en 2 couches ; - Murs intérieurs : en 2 couches ; - Soubassement : peinture à huile en deux couches. ● - Bois et métallique : vernis ou peinture à huile en 2 couches selon les ca

la suite dans le fichier d'origine....

ELIG-MFOMO le 29 Aout 2019

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE D'ELIG MFOMO

ADDITIF N°03_/AD/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 RELATF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIMP/EMO/2019 DU 31/07/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) CENTRES DE SANTE DANS LES LOCALITES DE: NKENGUE, MBANEDOUMA, KOKODO, ENDAMA, ET KOMO ESSELE ; DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Allotissement

Au lieu de ...

Ces travaux sont constitués en un seul lot

Lire plutot

Ces travaux sont constitués en deux(02) lots

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'**ENDAMA**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **MBANEDOUMA**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **NKENGUE**
2	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **KOMO ESSELE**
	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE **KOKODO**

Le reste sans changement.

2 Autres

Au lieu de ...

20	Date et heure de dépôt des offres : 26/08/2019 à 12 heures
21	Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Salle des Actes de la Commune d'Elig-Mfomo, **le** 26/08/ **2019** à **13 he**
22	Le délai d'exécution est de : **Quatre-vingt-dix (90) Jours**

2 Autres

Lire plutot

20	Date et heure de dépôt des offres : 05/09/2019 à 12 heures
21	Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Salle des Actes de la Commune d'Elig-Mfomo, **le 05/09/2019** à **13 he**
22	Le délai d'exécution est de : **Quatre-vingt-dix (90) Jours**

CCAP
Article 26 : Décompte définitif et général
A insérer :
Le délégué départemental des marchés publics de la Lekié vise le décompte définitif.

ELIG-MFOMO le 29 Aout 2019

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AOIO/PAD/CIPM-ICAE DU 14/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DU PAD.- LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 13/08/2019 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention : **« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 052/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 14/06/2019 LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DU PORT AUTONOME DE DOUALA. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 13/09/2019 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention : **« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 052/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 14/06/2019 LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DU PORT AUTONOME DE DOUALA. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres interviendra au plus tard **le 13/08/2019 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont le dossier administratif recevable aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 et aura présenté l'offre la moins disante.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres interviendra au plus tard **le 13/09/2019 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont le dossier administratif recevable aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 et aura présenté l'offre la moins disante.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot

N°	DESIGNATION	LIRE
1	RPAO : grille d'évaluation	**Voir annexe 1 :** Grille d'évaluation de l'appel d'offres susvisé.

DOUALA le 9 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 002 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 057/AOIO/PAD/CIPM-ICAE DU 01/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DU BALISEUR NYONG DU PAD.- LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 03/09/2019 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention : **« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°057/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 01/07/2019 LES TRAVAUX DE CARENAGE DU BALISEUR NYONG DU PORT AUTONOME DE DOUALA.** **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 17/09/2019 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention : **« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°057/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 01/07/2019 LES TRAVAUX DE CARENAGE DU BALISEUR NYONG DU PORT AUTONOME DE DOUALA.** **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres interviendra au plus tard **le 03/09/2019 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont le dossier administratif recevable aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 et aura présenté l'offre financière la moins disante.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres interviendra au plus tard **le 17/09/2019 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont le dossier administratif recevable aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 et aura présenté l'offre financière la moins disante.

DOUALA le 27 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 002 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 047/AOIO/PAD/CIPM-ICAE DU 28/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA VEDETTE HYDROGRAPHIQUE DU PAD.- LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **13/08/219 à 09 heures**, heure locale à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention : **«APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°047/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 28/05/2019POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA VEDETTE HYDROGRAPHIQUE « HYDRO » DU PAD. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **13/09/219 à 09 heures**, heure locale à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention : **«APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°047/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 28/05/2019POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA VEDETTE HYDROGRAPHIQUE « HYDRO » DU PAD. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres interviendra au plus tard le **13/08/2019 à 10 h**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister cette séance d''ouverture. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont le dossier administratif recevable aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 et aura présenté l'offre la moins disante

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres interviendra au plus tard le **13/09/2019 à 10 h**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister cette séance d''ouverture. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont le dossier administratif recevable aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 et aura présenté l'offre la moins disante

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot

N°	DESIGNATION	LIRE
1	RPAO : grille d'évaluation	**Voir annexe 1 :** Grille d'évaluation de l'appel d'offres susvisé.

DOUALA le 9 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

COMMUNE D'ELIG MFOMO

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DÉSIREUSES DE SOUMISSIONNER À LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2019 DU 10/07/2019 RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL BITUMÉ DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, PROGRAMME ANNUEL 2018-2019, QUE :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par trois, en vue de permettre l'exécution de cette tâche en trois passes espacées de 4 mois. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage **-Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :** A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo.
	Lire plutot Le délai global d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par trois, en vue de permettre l'exécution de cette tâche en trois passes espacées de 4 mois. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage.

2	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie d'Elig-Mfomo, située au Centre-Ville de l'Arrondissement d'Elig-Mfomo, Département de la Lekié, Région du Centre, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Soixante mille(60 000)** Francs CFA. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation. **-Présentation des offres :** Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont : L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ; L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ; L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3). Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

2	Acquisition du Dossier
	Lire plutot La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie d'Elig-Mfomo, située au Centre-Ville de l'Arrondissement d'Elig-Mfomo, Département de la Lekié, Région du Centre, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante mille (50 000)** Francs CFA.

3	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en co conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particul d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avo postérieurement à la date de signature de de la Demande de Cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Demande de Cotations sera déclarée irrecevable l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des F non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

3 Recevabilité des Offres

Lire plutot

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en co conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avo postérieurement à la date de signature de de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère e Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

PIECES ADMINISTRATIVES :

N°	DESCRIPTION DES CRITERES
1	L'original de l'acte de caution de soumission de montant tel que précisé dans l'Avis de demande de cotation, et d'un d de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres
2	La copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur
3	L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile
4	L'attestation de non redevance
5	L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Pub (ARMP)
6	L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représenta dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable et précisant l'objet d soumission et le numéro de la demande de cotation
7	L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle sera domicilié le marché en d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances
8	L'original de la quittance de versement à la recette municipale des frais d'acquisition de la demande de cotation

4	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps : ● L'ouverture des offres se fera le **21/08/2019** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des actes de la Mairie d'Elig-Mfomo, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. ● Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier. ● La Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune d'Elig-Mfomo établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis. ● A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps : L'ouverture des offres se fera le **10/09/2019** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des actes de la Mairie d'Elig-Mfomo, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

5	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

ELIG-MFOMO le 29 Aout 2019

Le MAIRE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm